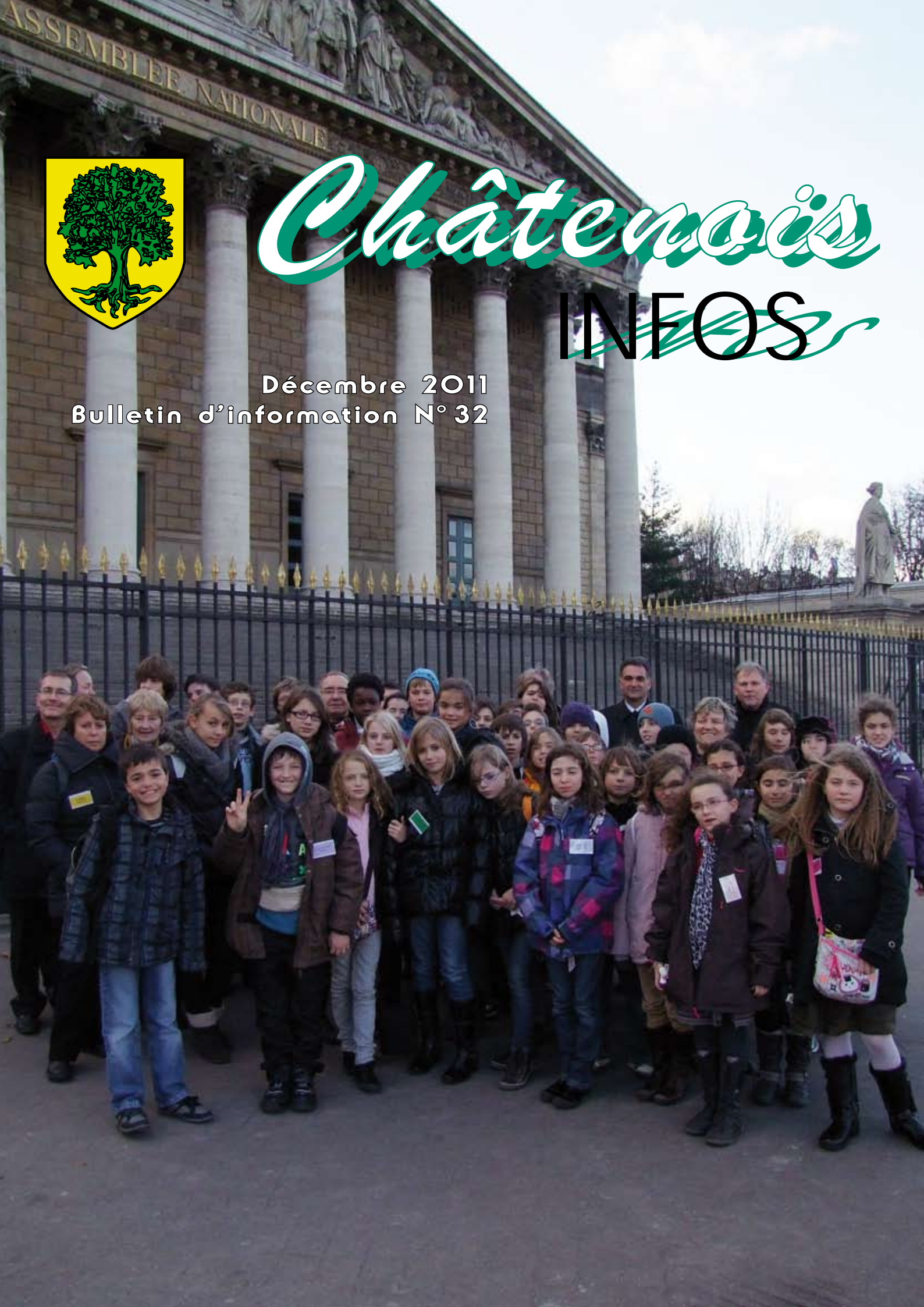




Châteaudois INFOS

Décembre 2011
Bulletin d'information N° 32



Des projets plein la tête au Conseil Municipal des Enfants!

N neuf places laissées vacantes par les Conseillers entrés en 5^e à la rentrée 2011, 22 candidats!



Inutile de dire que la campagne électorale a battu son plein dans le couloir et la cour de l'Ecole Primaire de Châtenois, peu après la reprise des classes.

Aidés par la Directrice et les Enseignantes, les enfants se sont préparés avec beaucoup de sérieux à cette élection : pourquoi et comment se déclarer candidat, comment se déroule une élection, quelles sont les tâches de l'élu... Cours d'éducation civique grande nature, avec de vrais isoires, une vraie urne et... une vraie secrétaire de mairie!

C'est donc le mardi 11 octobre que les jeunes électeurs ont désigné à une large majorité :

- Colin DORIDANT
- Nina GAUGLER
- Noah GINGELWEIN
- Colin KLIPFEL
- Maeva MELLARD
- Rose MOURAD
- Elliott PONTARLIER
- Salomé REBEL
- Lolita SEGUY

pour être leurs porte-parole dans les instances communales, et ensuite de fidèles rapporteurs auprès de leurs camarades de l'Ecole.

Lors de la séance plénière du Conseil le mercredi 19 octobre, les jeunes conseillers ont commencé par la visite des locaux de la Mairie. Dans les différents services, les enfants ont rencontré les personnels, aides indispensables au bon fonctionnement de la Commune. La désormais traditionnelle visite des combles - avec des archives datant de Napoléon, et surtout l'accès à l'horloge de la Mairie - a une nouvelle fois ébahi plus d'un jeune!

Chaleureusement accueillis par le Maire et les membres de la commission scolaire, les conseillers ont ensuite solennellement investi la salle du conseil et pris place autour de l'impressionnante grande table.

Les « anciens » conseillers ont fait un rapide rappel des activités passées, en insistant surtout sur l'objectif citoyen visé par chaque

action. Tous les membres présents ont une nouvelle fois salué le sérieux de cette jeune équipe municipale, et l'implication très appréciée de nombreux parents!

Chaque nouvel élu fut ensuite doté d'un classeur, que les documents remis viendront enrichir au fil des ans pour constituer un bel album souvenir. Monsieur le Maire a pris grand plaisir à feuilleter plusieurs classeurs d'« aînés », tenus à jour avec beaucoup de soin.

Puis diverses actions ont été arrêtées pour cette année 2011/2012 :

Participation à la Cérémonie du vendredi 11 novembre.

Centre International des Droits de l'Homme de Sélestat, visite le mercredi 30 novembre de l'exposition « Citoyenneté et développement durable : Acteurs aujourd'hui... Responsables du monde de demain ».

Banque alimentaire le samedi 26 novembre.

Participation au Téléthon le vendredi 2 décembre.

Pour une meilleure connaissance du fonctionnement des institutions, visite de l'Assemblée Nationale le mercredi 14 décembre. Le déplacement est offert par la Commune aux jeunes conseillers afin de marquer le fonctionnement depuis 15 ans du CM Enfants.



Pour préparer cette visite, nous avons accueilli Monsieur le Député Antoine HERTH le 9 décembre.

Participation des enfants qui le souhaitent à la distribution des paquets de Noël aux résidents de la Maison de Retraite le samedi 10 décembre.

PROJETS 2012

Début janvier, participation à la traditionnelle Cérémonie des Vœux.

Visite du nouveau Commissariat de Sélestat le mercredi 18 janvier.

En février, construction de nichoirs, avec la participation de bénévoles de la Ligue pour

la Protection des Oiseaux, de parents et du service technique de la Commune.

Le samedi 18 février, participation éventuelle au Carnaval de Châtenois.

En mars, séance plénière d'information faite par M. le Maire sur le Budget de la Commune.

En mars encore, travail sur le problème des crottes de chiens. Puis visite un mercredi après-midi de la SPA d'Ebersheim.

Participation à l'opération « Oschterputz-Nettoyage de printemps » en avril, avec le service technique de la Commune.

Mi-avril, participation à la soirée Fleurissement.

Tenue d'un Stand « Commerce Equitable » devant la Mairie lors de la Foire Saint-Georges du dimanche 6 mai.

Participation à la Cérémonie du mardi 8 mai.

Création d'une animation à faire partager au mois de mai :

- aux résidents de la Maison de Retraite du Badbronn le mercredi 16 mai (avec goûter),
- aux résidents des Foyers d'accueil du « Châtaignier », du « Charme », du « Moulin » et du « Castel », et aux Enfants du « Tournesol » le mercredi 23 mai (avec goûter),
- à leurs camarades plus jeunes des Ecoles Maternelles et à leurs camarades des classes CM1-CM2 dans la matinée du jeudi 24 mai.

Plantation de fleurs devant l'Espace des Tisserands courant mai.

Participation costumée à la 10^e édition de la Fête des Remparts le dimanche 10 juin.

Mi-juin, visite de l'Il*Wald (en partenariat avec l'association GERRIS (Groupe d'Etude Ried, Il*Wald et Région de Sélestat). Sur place, dernière réunion plénière du CM Enfants, et clôture de l'année autour d'une collation.

En plus des actions annuelles récurrentes, les enfants ont émis les propositions suivantes :

- mettre des balançoires sur les aires de jeux,
- poursuivre le développement touristique de Châtenois...

Les jeunes conseillers ont quitté leur 1^{re} séance en comptant les jours les séparant du 14 décembre.

Ils ne manqueront pas de vous faire partager leurs découvertes de la Capitale... dans le prochain numéro...

Édito



Malgré un contexte économique difficile et face à des crises à répétition, nous ne baisserons pas les bras. Nous continuerons d'investir et nous le ferons en fonction de nos moyens. C'était l'engagement que nous avons pris avec vous pour la durée de notre mandat.

C'est ainsi qu'après la construction d'une nouvelle école maternelle, nous avons complètement transformé celle des Bains, ainsi que l'école élémentaire Krafft. Nous procéderons, les prochaines années, à la rénovation des extérieurs (cours, toiture, ravalement).

Dans le domaine de la petite enfance, une première puis une deuxième micro crèche ont été ouvertes, en attendant la maison de l'enfance, projet porté par la Communauté de Communes de Sélestat et dont les travaux viennent de démarrer.

Le tissu associatif n'a pas été oublié avec la réhabilitation prochaine du bâtiment annexe à la chapelle Sainte-Croix pour en faire la « maison des associations ». A l'Espace les Tisserands nous projetons l'agrandissement de la bibliothèque ainsi que celui de la salle de gymnastique et de lutte.

Le patrimoine fait l'objet de beaucoup d'attention, avec la restauration des remparts reconduite d'année en année, celle de la chapelle Sainte-Croix qui vient d'être effectuée et celle de la tour des Sorcières en cours.

Le tourisme est aussi une priorité avec l'acquisition de la propriété Scheibling destinée à accueillir les visiteurs pour les inciter à la découverte de Châtenois.

Idéalement située sur la route des vins d'Alsace, elle sera restaurée pour devenir la « maison du tourisme et du patrimoine ».

D'importants moyens ont par ailleurs également été mobilisés dans le réaménagement et la réfection de la voirie et des réseaux communaux. Et nous n'avons pas terminé !

Les services de la Mairie continueront à bénéficier d'un renouvellement régulier de leur matériel et de la modernisation de l'outil de travail.

La révision du POS et son passage en PLU, actuellement en cours, doit nous permettre de nous inscrire dans un développement maîtrisé et équilibré en terme d'aménagement de notre territoire local.

Les efforts seront donc poursuivis avec comme préoccupation première le bien-être des habitants de notre si charmant village.

A toutes et à tous, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes et vous présente mes vœux les plus sincères de bonheur et de santé pour 2012.

Jean-Jacques Goldstein

Sommaire

👉 Conseil Municipal des Enfants	p. 2	👉 Environnement	p. 25
👉 Edito	p. 3	👉 Maisons fleuries	p. 26
👉 Vie municipale	p. 4	👉 Carnet	p. 27
👉 Histoire	p. 15	👉 Manifestations	p. 28
👉 Vie associative	p. 18		

Les principales décisions du Conseil depuis juin

SMICTOM

Centre de stockage des déchets non dangereux



Grâce au passage d'une caméra, une brèche a été découverte dans la cuve de la station de pompage, ce qui explique la présence de lixiviats dans le sol. L'entreprise ayant installé la cuve doit opérer sa remise en état. Pour réduire les nuisances olfactives, un nouveau système de compostage sera mis en place en 2012 pour un coût de 2,5 millions d'euros.

PATRIMOINE FONCIER

Projet de défrichement et d'exploitation viticole d'une parcelle communale

La commune a été saisie par le syndicat viticole de Châtenois d'une demande de défrichement de la parcelle communale n°161 section 25, située en zone AOC et faisant actuellement l'objet d'une exploitation forestière. Cette parcelle entre dans la nouvelle zone de dénomination «Coteaux du Haut-Koenigsbourg». Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le défrichement de cette parcelle par 11 voix pour, 2 abstentions et 9 voix contre et autorise le Maire à en soumettre la demande auprès des services de la Préfecture.

GRANDS TRAVAUX

Bâtiment des Associations : travaux d'aménagement

La Chapelle Sainte-Croix récemment restaurée se prolonge par une partie annexe qui se greffe sur un bâtiment appartenant au CCA. Il est envisagé d'aménager cette partie annexe dont les locaux, sur 3 niveaux habitables, seraient avant tout réservés aux associations communales. Les travaux devraient démarrer en avril 2012; leur coût prévisionnel s'élève à 270000 € HT. Pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'aménagement de ces locaux, le choix de Prestom Architecture de Sélestat a été approuvé pour un montant TTC de 38105 €.

Adopté à l'unanimité

Espace les Tisserands : extension de la bibliothèque

Depuis 2002, les besoins de la bibliothèque ont beaucoup évolué et les activités menées notamment pour accueillir les groupes se sont multipliées. Ainsi, pour améliorer le fonctionnement et agrandir l'espace de la bibliothèque, la commune souhaite aménager, à l'emplacement du patio extérieur y adossé, une salle dont la vocation serait d'accueillir des conférences, des projections et des expositions temporaires. Cette salle serait essentiellement vouée aux activités de groupes ainsi qu'à l'accueil des classes des établissements scolaires. Ces travaux d'agrandissement, dont le coût prévisionnel est de 125 000 € HT, se dérouleront en 2012. Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à l'Atelier d'architecture Rey et Lucquet de Strasbourg pour un montant TTC de 23 920 €.

Adopté à l'unanimité

Atelier technique du Sulzfeld : construction d'un bâtiment annexe



Pour faire face aux besoins de stockage de véhicules et de matériel par le service technique, il a été décidé d'aménager un bâtiment annexe sur le terrain communal en zone d'activités du Sulzfeld accueillant l'atelier communal. Les entreprises Kempf de Dambach-la-Ville et Waltefaugle de Dampierre sur Salon ont été retenues, respectivement pour le gros œuvre à hauteur de 127 600,12 € TTC et pour la charpente métallique d'un montant de 22 143,94 € TTC.

Adopté à l'unanimité

VOIRIE

Route de Villé RD 424 – Distillerie Meyer



Dans le cadre d'une restructuration de la distillerie Meyer et de l'ouverture d'un musée, l'aménagement d'un tourne-à-gauche est nécessaire sur la RD 424 pour faciliter l'accès automobile au parking de l'établissement. Les travaux (d'un montant total d'environ 155 500 € TTC et effectués en octobre) seront refacturés à la distillerie, car seule la commune peut en assurer la maîtrise d'ouvrage.

Adopté à l'unanimité

FINANCES – ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT - COMMUNICATION

Recensement de la population

Pour les besoins du recensement qui se déroulera du 19 janvier au 18 février 2012, le recrutement de huit agents recenseurs est nécessaire pour couvrir l'ensemble du territoire et des foyers. Ils suivront une formation dispensée par l'INSEE début janvier 2012. Agents non titulaires, ils seront engagés du 2 janvier 2012 au 29 février 2012 et percevront une rémunération par acte soit :

- 1,30 € brut par bulletin individuel;
- 0,70 € brut par feuille de logement et immeuble collectif;
- 30 € brut par séance de formation (frais de déplacement en sus pris en charge).

Adopté à l'unanimité

Taxe d'aménagement : taux et exonérations facultatives

Pour financer les équipements publics de la Commune une nouvelle taxe a été créée et entrera en vigueur au 1^{er} mars 2012. Elle remplacera la taxe locale d'équipement et la participation pour l'aménagement d'ensemble. La commune ayant un POS approuvé, la taxe d'aménagement s'appliquera de plein droit. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé d'instituer, sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 4%.

Adopté à l'unanimité

Association Foncière Urbaine «Les Fleurs»

Cette opération d'aménagement d'un secteur d'une superficie de 406 ares, d'une centaine de logements individuels, accolés ou collectifs, est située au cœur du bâti existant. Elle est exemplaire sur plusieurs points.

Avec 38 propriétaires concernés dont la Commune, un remembrement a été réalisé au préalable pour dégager des terrains constructibles.

Le nouveau quartier simplifie pour le Smictom la desserte des rues des Roses, du Muguet, et des Dahlias.

Les frais de viabilisation des terrains ont été intégralement supportés par les propriétaires en fonction de leur surface constructible.

A ce jour, une vingtaine de permis ont été délivrés. Une dizaine de maisons et un collectif de 27 logements sont en construction.

Ce secteur permettra, pour les années à venir, d'accueillir ceux qui souhaitent s'installer à Châtenois et d'éviter aux jeunes couples de devoir partir ailleurs.

Les plantations d'arbres et de végétaux dans la rue des Tulipes, nouvelle artère de liaison, entre le Vieux Chemin de Sélestat et la route Romaine, seront réalisées dans les prochains mois.

Une piste cyclable permettant l'accès au collège et au centre du village a été connectée à celle du vieux chemin de Sélestat déjà existante.

Le tapis d'enrobé définitif des voiries sera réalisé après l'achèvement de la majorité des constructions.



Le local des associations

Après la rénovation extérieure de la Chapelle et du bâtiment arrière, la Commune va entreprendre l'aménagement intérieur de ce dernier et destiner ces locaux aux associations castinétaïnes.

Le bâtiment comporte trois niveaux, le dernier se situant sous les combles.

Le projet prévoit les destinations suivantes pour les différentes parties :

- au rez-de-chaussée, le local à côté du hall d'entrée sera attribué à l'association «Les Remparts de Châtenois» afin d'y installer l'atelier de couture et de stockage des costumes médiévaux,
- le 1^{er} étage sera une plate-forme associative et comportera deux bureaux, une petite salle de réunion et des espaces de rangement. Ce lieu pourra servir à des réunions de travail, de comités. Les associations qui le souhaitent pourront également ranger et stocker leur documentation et leurs archives.
- le 2^e étage comportera une salle de réunion pouvant accueillir 30 personnes et pourra donc être utilisée pour des réunions plus importantes, par exemple les AG des associations.

Un bureau ainsi qu'un local de rangement seront également aménagés sur ce niveau à destination de l'OMS.

Le coût prévisionnel des travaux est de 270 000 € HT.

L'OMS a fait part de son intention d'établir son siège social à cette adresse.

Cette réalisation complètera judicieusement les équipements mis à la disposition des associations locales et deviendra l'âme de la vie associative castinétaïne.



Aménagement de la rue de la 1^{re} Armée, et de la route Romaine

Rue de la 1^{re} Armée

L'aménagement de la rue de la 1^{re} Armée sera réalisé au courant du 1^{er} semestre 2012, depuis le cimetière jusqu'à la route de Sélestat, avec la création d'un trottoir côté Est combiné à une piste cyclable et d'un trottoir côté Ouest permettant un stationnement sporadique.



La bande de roulement réduite à 5,40 m permettra de faire ralentir la circulation.

Des places de stationnement seront réalisées là où la largeur de l'emprise le permettra. Le tronçon restant de la rue du Muguet sera élargi et aménagé également. L'éclairage public sera changé par de nouveaux candélabres. Le réseau téléphonique sera mis en souterrain.

Début 2012, le SDEA changera l'ensemble de la conduite d'alimentation d'eau potable ainsi que quelques tronçons du collecteur d'assainissement, remplacé par des canalisations de diamètre plus conséquent, non seulement entre le cimetière et la rue des Goumiers mais également entre la rue du Muguet et la RN59.

Route Romaine

L'aménagement de la route Romaine, tronçon Nord, sera réalisé du Gymnase jusqu'à la RN59.



1^{er} tronçon: du gymnase à la rue des Tulipes

Un trottoir sera réalisé de chaque côté avec une piste cyclable côté Ouest. Des places de stationnement seront réalisées côté Est, à l'angle de la rue des Géroaniums, pour pallier les besoins en stationnement lors de manifestations au collège et au Cosec. Pour assurer une meilleure sécurité, la bande de circulation sera réduite à 5,40 m.

2^e tronçon: de la rue des Tulipes à la RN59

Sur ce tronçon de 100 mètres, un calibrage de la chaussée est prévu à cinq mètres permettant ainsi un accès de la RN59 vers le Collège.

L'éclairage public sera également renouvelé avec les mêmes lampadaires qu'au Vieux Chemin de Sélestat. Au préalable, le SDEA procédera au remplacement des branchements sur la conduite existante.

Rue du Sulzfeld et rue des Frères Matthis

Rue du Sulzfeld

Le SDEA procédera au remplacement et bouclage de la conduite, de l'atelier municipal à l'APEI «Le châtaignier», pour assurer une meilleure protection incendie de l'ensemble de la zone d'activité du Sulzfeld.

Dans la foulée, la Commune réalisera un nouvel enrobé.

Rue des Frères Matthis

Le SDEA réalisera un nouveau collecteur d'assainissement pluvial sur l'ensemble de la rue pour éviter un épandage sauvage des eaux pluviales sur les propriétés voisines.

Là aussi, la Commune renouvellera l'enrobé.



Fin de travaux à l'école maternelle des Bains

Récemment, le Conseil Municipal a visité l'école maternelle des Bains, à l'occasion de la fin des travaux de rénovation intérieure.

En effet les réalisations de cet été - pose de placards en salle de jeux et dans les bureaux ainsi que restructuration de la cuisine - ont clos de nombreuses tranches de travaux réalisées chaque été.

C'est sous la conduite de la directrice M^{me} Walter que les conseillers et le Maire Jean-Jacques Goldstein ont découvert les couleurs chatoyantes des classes et des espaces communs, les sols, les plafonds, l'éclairage et le mobilier remis à neuf.

L'adjoint Luc Adoneth a rappelé que durant cette cure de jouvence, l'école a aussi bénéficié de la construction d'un préau, du remplacement de toutes les portes et fenêtres, de la réalisation de nouveaux sanitaires, du changement de la chaudière et depuis peu, d'un nouveau parking de huit places, pour un coût de 6 400 €. L'ensemble des investissements dédiés à cette école depuis 2001 s'élève à environ 350 000 €.

Les enfants scolarisés en maternelle à Châtinois bénéficient actuellement de deux écoles neuves, bien équipées qui leur permettent

l'apprentissage de la découverte du monde dans d'excellentes conditions matérielles.



De nouvelles illuminations pour la RN59...

Cette année, la route de Sainte-Marie-aux-Mines a été dotée de nouvelles illuminations de Noël. En 2009/2010, ce sont celles de la route des Vins qui avaient été renouvelées.

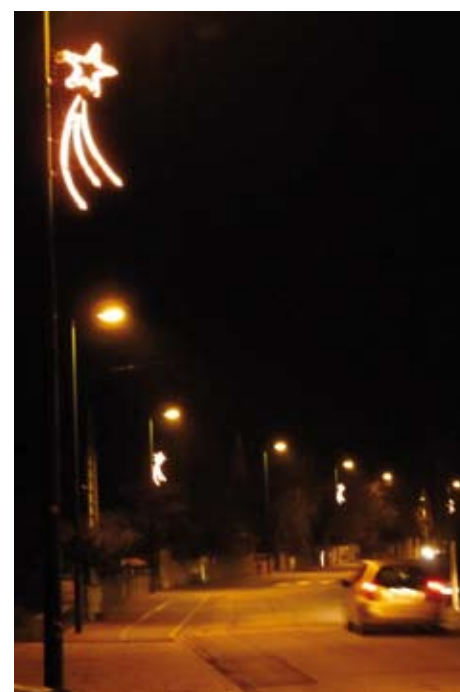


Dans un souci d'économies d'énergie, le choix s'est à nouveau porté sur des équipements à éclairage LED. Sur la RN59 menant vers Sélestat, berceau du sapin de Noël, une décoration en forme de sapin a été privilégiée.

Ainsi, les deux axes principaux traversant le village sont agrémentés d'illuminations LED, avec un rendu lumineux uniforme.

L'année prochaine, des boules lumineuses orneront le giratoire de la gare et l'entrée de la rue de la première Armée, près des établissements Hartmann. Les anciens décors en forme d'étoiles filantes ont été réutilisés pour embellir la rue du Bailliage, la route Romaine et le Vieux Chemin de Sélestat, artères importantes à l'est de l'agglomération. Une décoration à l'entrée de la rue du Rhin a également été ajoutée.

L'ensemble de ces investissements s'élève à 10 641,08 € TTC.



Tourisme: une cuvée 2011 prometteuse...



L'année 2011 s'achève et malgré la crise latente, une forte activité touristique dans la commune a été constatée. Les très bons chiffres enregistrés sur l'ensemble de l'Alsace ne font que confirmer cette tendance.

La combinaison de plusieurs facteurs a sans doute favorisé ce résultat encourageant.

De manière générale, l'attractivité du village en est l'élément primordial, avec notamment son fleurissement qui a été particulièrement apprécié par les habitants, avant même les touristes de passage.

Il est vrai, qu'année après année, divers espaces sont mis en valeur ou réaménagés, donnant à l'ensemble un cachet supplémentaire.

Ce magnifique résultat a été obtenu grâce au professionnalisme et à l'implication de l'ensemble de l'équipe communale des espaces verts, qui mérite un grand coup de chapeau et des félicitations!

Le secteur des remparts attire aussi de plus en plus de monde, simples curieux, marcheurs ou amateurs de vieilles pierres.



L'ouverture quotidienne du jardin médiéval, depuis cette année et durant toute la saison touristique, constitue un point d'accroche supplémentaire qui a été apprécié.

Par ailleurs, le label « Station Verte », décroché l'an dernier, doit également porter quelques fruits grâce à l'importante couverture médiatique dont ce label bénéficie à travers le pays.

Avec l'installation de l'aire de services pour les camping-cars, une nouvelle catégorie de touristes s'arrête dans notre cité.

D'après l'utilisation du monnayeur d'eau potable, près de 1 500 camping-cars ont ainsi passé la nuit à Châtenois durant cette saison, venant par la même occasion alimenter le commerce local.

Les petites actions, mises bout à bout, finissent par donner d'intéressants résultats tels les filets d'eau devenant rivières...

Le projet de mise en valeur du site des remparts, à l'étude actuellement, permettra, au-delà de sa simple restauration, de consolider encore le développement du tourisme à Châtenois.

Un nouvel outil au service des élèves à l'école élémentaire Krafft : le tableau blanc interactif

A la rentrée 2011, l'école élémentaire a été dotée par la Commune d'un nouvel outil : le tableau blanc interactif (TBI). Cet outil permet d'utiliser la puissance de l'informatique directement au service des apprentissages des enfants.

Madame CALLET, professeur des écoles en cours préparatoire, nous relate l'utilisation qu'elle fait de ce nouvel outil.

« J'utilise le TBI quotidiennement pour différentes tâches, pour apprendre à lire, pour compter, pour écrire, pour découvrir le monde et cela dans tous les champs disciplinaires.

Je projette le manuel de lecture, le fichier de mathématiques et différentes fiches d'exercices en couleur. Ce qui est projeté correspond exactement à ce que les élèves ont sur leur table.

Je peux grâce au TBI agrandir le texte ou l'illustration en couleur, projeter des œuvres d'art pour les étudier ou les transformer.

Grâce aux stylets de différentes couleurs et aux surligneurs il est possible de demander aux élèves

de venir au TBI pour entourer, colorier, surligner, écrire, sur le document projeté. Sur le TBI, on peut imprimer le travail que l'on vient de réaliser, le modifier ou l'enregistrer pour le terminer plus tard.

Les enfants peuvent accéder à Internet pour utiliser des logiciels gratuits et interactifs. Ils peuvent déplacer les étiquettes, cliquer sur les images qui correspondent au son étudié en classe.

Nous pouvons découvrir collectivement un site pédagogique ou un logiciel que les élèves utiliseront en autonomie en salle informatique : un élève peut venir au tableau pour montrer où il faut cliquer.

Grâce au logiciel Smartboard, les enfants déplacent les images, les étiquettes, les lettres, les mots, les syllabes avec leur main ou doigt comme si c'était une souris d'ordinateur, et comme sur un smartphone.

Cela rend l'enseignement plus dynamique et interactif.

D'autres collègues viennent avec leur classe, soit de manière ponctuelle, soit de manière plus régulière pour utiliser le TBI. »

La Commune continuera progressivement à équiper des classes avec ce nouvel outil.

Durant l'été 2011, l'ensemble des classes a été câblé et les classes bénéficient maintenant toutes d'une connexion internet. Cette connexion reliée à un vidéo-projecteur permet aussi d'utiliser en classe les ressources quasiment illimitées du net.

Là aussi, l'équipement en vidéo-projecteurs sera poursuivi.

Comme quoi, un bâtiment vénérable comme l'école de Châtenois (1869), totalement rénové à l'intérieur, peut être à la pointe des évolutions technologiques et pédagogiques actuelles, toujours au service de l'éducation de nos enfants !

Le coût de cet équipement est de 3 847 € TTC.



Extension de la bibliothèque

Gâce à l'implication de Denise, salariée de la médiathèque, et des 22 bénévoles castinétiens, les activités de la bibliothèque ne cessent de croître. Outre les prêts en hausse régulière, de nombreuses animations sont proposées tout au long de l'année.

Rappelons que 672 lecteurs de Châtenois et de nombreux lecteurs extérieurs viennent s'approvisionner régulièrement parmi plus de 17 000 livres, plus de 1 000 CD et une vingtaine de revues.

Les locaux actuels s'avèrent quelque peu étroits pour gérer toutes ces activités.

Aussi, comme le jardinet adjacent n'est pas utilisé, l'idée de transformer cet espace en local de réunions et d'animations a pris forme.

Cet aménagement permettra parallèlement d'aérer les rayonnages existants.

Ce nouvel espace de 97 m² servira de lieu d'accueil à des réunions, conférences, spectacles, expositions, soirées culturelles, ateliers pour petits et grands, accueil des classes maternelles, des enfants du Tournesol et répétitions des Voix castinétiennes.



La restauration du tableau Saint-Georges... et une surprise

Depuis plusieurs semaines, un imposant échafaudage se dresse dans le fond du chœur de notre église. En effet, la restauration du grand tableau représentant Saint-Georges terrassant le dragon a été entreprise.



Nous avons rencontré Iwona Chardel et Marie Goormaghtigh, les restauratrices d'œuvres d'art (peintures, sculptures) associées des Ateliers de l'Est de Marmoutier, et le doreur Roland Dontenville, artisan peintre local.

M. Dontenville est en charge de la redorure du magnifique cadre.

Après avoir décapé la peinture au bronze sur les parties planes en sapin et la feuille d'or sur les reliefs en tilleul, l'ensemble est poncé à la main. La préparation du support se fait par application de couches successives d'une solution de terre rouge ou jaune (appelé as-

siette) et de colle de peau, 2 couches pour les parties planes, 5 pour les reliefs. Suit le collage de la feuille d'or 23 carats de 80 µ d'épaisseur, ces traitements différents, ainsi qu'une couche de matage, donneront les aspects respectivement mats et brillants. Un polissage final est effectué à la pierre d'agate.

M^{me} Chardel nous explique le but d'une restauration : se rapprocher le plus possible de l'état initial de l'œuvre.

Ce travail comporte plusieurs étapes :

- Il convient d'abord de réparer le support qui peut présenter des altérations : déchirures, déformations, écaillages.
- La 2^e étape consiste à dégraisser en ôtant les poussières et résidus déposés sur la toile, et à la nettoyer, en particulier en enlevant le vernis superficiel avec un solvant approprié.
- S'en suivent l'enlèvement des repeints, c'est-à-dire les éventuelles restaurations précédentes.
- Après les retouches picturales, un revernissage termine les opérations.

La surprise : en traitant les repeints, les restauratrices découvrirent, sous le tableau actuel, des traces d'une œuvre antérieure représentant le même sujet. Une concertation rapide entre M. Poinot de la DRAC, le Conseil de Fabrique et la Commune s'organisa et il fut décidé de restituer l'œuvre initiale.

En poursuivant leur travail, les restauratrices découvrirent que le tableau avait été entièrement repeint et signé Schlienger en 1868. L'œuvre initiale ainsi mise à jour est plus belle, plus noble, présente une palette de teintes plus riches et finalement une signature et une date ont pu être identifiées : Jehl 1765.

Contrairement à Schlienger, Mathias Jehl, originaire de Sélestat, est un artiste connu qui a peint d'autres tableaux dans la région, visibles par exemple dans les églises de Villé et de Rodern.

Ces éléments confirment que le tableau est contemporain de la construction de l'église (1759-1762) et qu'il fut destiné, dès le départ à son emplacement derrière l'autel. Il se peut que le cadre ait été rajouté par la suite.

Une énigme demeure cependant : pourquoi ce tableau a-t-il été (mal) repeint un siècle plus tard ?



Départ de M. le curé Alain Riegert

Le dimanche 23 octobre 2011 a été célébrée la grand-messe de départ de M. le curé Alain Riegert en l'Eglise Saint-Georges de Châtenois, devant une assemblée nombreuse.

Après neuf années de présence dans notre communauté de paroisses, Mgr Grallet lui a confié la charge de la communauté de paroisses de Kayzersberg-Ammerschwahr.

Au nom de l'EAP (équipe d'animation pastorale) et du CP (Conseil pastoral), M^{me} Marie-France Montavon et Jacques Wernert ont rappelé l'importance du travail accompli par Alain Riegert dans le domaine pastoral et l'ont chaleureusement remercié. Dès son arrivée, en octobre 2002, il a encouragé, suscité et renouvelé les équipes des divers services paroissiaux des villages dont il avait la charge, Orschwiller, Kintzheim, La Vancelle et Châtenois. Ensuite à partir de 2006, ce fut le grand chantier du réaménagement interparoissial qu'il a mené à bien. C'est en février 2008 que les quatre paroisses se sont regroupées dans la Communauté de Paroisses du Haut-Koenigsbourg, sous le patronage de Saint-Jacques le Majeur.

Au fil des célébrations, des rencontres, des voyages inter-paroissiaux initiés par Alain

Riegert, des liens fraternels se sont tissés entre les paroisses; ainsi sont-elles devenues une communauté réelle.

Ensuite, M. Pierre Schaeffer, président du Conseil de Fabrique de Châtenois depuis février 2009, a pris la parole pour remercier M. le curé de sa bonne collaboration avec son équipe et avec celle présidée avant lui par M. Richard Kohler. Sous ces deux présidences successives, de nombreux travaux de restauration ont été réalisés en l'église Saint-Georges de Châtenois. Ce furent, en 2004, la deuxième tranche de la restauration des autels latéraux (peintures et dorures), puis la restauration des tableaux de Dürer et Bongart. Après la rénovation de la chaire en 2006, suivit celle des vitraux (protection extérieure) en 2008. Un événement particulièrement solennel et marquant fut la consécration du nouvel autel et la bénédiction du nouvel ambon par Mgr Grallet en mars 2009. Actuellement, un nouveau chantier est en cours, celui de la remise en état du grand tableau de Saint-Georges au fond du chœur.

Toutes ces réalisations, dont les Castinétains, peuvent être fiers, ont été permises grâce à la collaboration sans faille entre le curé Alain Riegert, le Conseil de Fabrique et la Muni-

palité. Il faut signaler aussi la restauration extérieure de la Chapelle Sainte-Croix entreprise par la municipalité.

M^{me} Marinette Huffschtmidt, Présidente du Conseil de Fabrique de La Vancelle, a ensuite adressé des remerciements pleins d'émotion, au nom des paroissiens de La Vancelle, pour le soutien apporté par le curé Alain Riegert à la rénovation de l'église Saint-Louis. Son achèvement a été marqué par une messe épiscopale célébrée par Mgr Jordy le 19 décembre 2010. Les deux présidents remirent chacun un cadeau et furent applaudis par l'assemblée.

Enfin, M. le Maire de Châtenois, Jean-Jacques Goldstein prit la parole pour montrer combien M. le Curé Alain Riegert avait su se faire apprécier pour son dynamisme, pour ses qualités humaines, sa compréhension, sa convivialité, son esprit d'ouverture entre autres. Ces qualités favorisèrent des relations cordiales, de confiance réciproque, toujours marquées par une grande simplicité, et une collaboration fructueuse. Ce furent neuf années denses, ponctuées de rencontres nombreuses, de sorties dans le Sundgau et surtout de voyages «pèlerinages-découvertes» préparés en commun. M. le Maire ajouta que ces voyages inter-paroissiaux «ont laissé des traces à jamais dans le cœur des participants et ont contribué à forger des liens solides, voire de belles amitiés». Au nom des quatre communes, M. le Maire a exprimé son estime et sa gratitude pour tout ce qu'Alain Riegert a accompli chez nous. En signe de reconnaissance, et sous les applaudissements nourris de l'assemblée, il lui a remis un superbe cadeau.

A la fin de la cérémonie, M. le Curé remercia, à son tour, les intervenants et tous ceux qui, au cours de ces années, ont œuvré dans les différents services pour le bien de la communauté. Puis il remercia tout particulièrement M. Antoine Dussourd pour son engagement de 50 ans au service de la paroisse et communauté de paroisses, comme chef de chœur et organiste. C'est avec une grande émotion qu'il lui remit la médaille de la Reconnaissance diocésaine.

Après la messe, très nombreux furent ceux qui, autour du verre de l'amitié offert par la municipalité de Châtenois, purent rencontrer encore une fois leur curé, lui souhaiter de poursuivre, avec le même élan, sa mission dans sa nouvelle communauté de paroisses et, aussi, écrire quelques mots dans le livre d'amitié mis à leur disposition par le Conseil de Fabrique.



Une 2^e micro-crèche à Châtenois «Clair de lune» vient d'ouvrir ses portes

Depuis le 5 septembre 2011, la micro-crèche «La Capucine» n'est plus la seule à accueillir les enfants 1 rue des Fraises à Châtenois.



Suite aux nombreuses demandes de garde dans le secteur la Communauté de Communes de Sélestat, un second multi-accueil a ouvert ses portes dont la gestion a été confiée à «La Farandole» dirigée par M^{me} Michèle Weil. Cette nouvelle micro-crèche a été baptisée «Clair de lune».

Les deux micro-crèches fonctionnent séparément tant au niveau du personnel que des enfants.

Située au 1^{er} étage d'une grande bâtisse jaune, «Clair de lune» propose un mode de garde intermédiaire entre l'accueil familial et l'accueil collectif, encadré par des professionnelles de la Petite Enfance (trois animatrices CAP Petite Enfance, une auxiliaire en puériculture et une éducatrice de jeunes enfants, référente technique des deux micro-crèches).

Ouvert de 7 h à 18 h 30, cet appartement lumineux de 90 m² peut accueillir simultanément 10 enfants de 0 à 3 ans de manière régulière ou occasionnelle.

Un jardin balisé permet aux enfants de s'aérer, de courir, de grimper sur le toboggan et de s'adonner à des jeux de transvasements de sable.

Avec 17 familles inscrites, dont la majorité habite à Châtenois, les autres venant de Kintzheim, d'Orschwiller, de Scherwiller ou de Sélestat-ouest, la micro-crèche affiche souvent complet.

Aménagée pour permettre aux tout-petits de se mouvoir en toute sécurité, la micro-crèche offre un accueil chaleureux aux parents qui voient leurs enfants évo-

luer à leur aise dans un cadre ludique coloré.

Le matériel est entièrement neuf, les jeux et jouets pédagogiques sont adaptés à chaque tranche d'âge. Les plus grands (2 ans et demi) peuvent jouer à la dinette, construire dans un espace qui leur est propre pendant que les plus petits (9 à 14 mois) transvasent de grosses perles d'une bassine à l'autre dans leur lieu de vie séparé par une barrière ajourée. Il existe une réelle complicité entre les différents âges, les petits observent les grands qui apprennent à respecter les plus petits.



A «Clair de lune» flottent de bonnes odeurs dès 10h du matin car cette structure, tout comme «La Capucine», a la particularité de pouvoir confectionner les repas sur place.

Les menus (validés par une diététicienne) suivent le même protocole alimentaire qu'au multi-accueil «La Farandole» et les produits frais sont livrés chaque début de semaine.

Les plus grands peuvent ainsi participer à des ateliers cuisine avec les animatrices.

La micro-crèche «Clair de lune» suit le même projet pédagogique que «La Farandole». Mettre l'enfant dans une situation où il sera acteur même tout petit, inciter l'enfant à aller vers l'autonomie, verbaliser chaque action auprès de l'enfant sont les principaux axes de cette pédagogie.

Dès septembre 2013, avec la mise en service de la Maison de l'Enfance à Châtenois, les micro-crèches seront intégrées dans cette nouvelle structure qui pourra accueillir jusqu'à 60 enfants de 0 à 3 ans. Ce projet, en réponse aux besoins de familles dans le secteur du Piémont, devrait alléger la forte demande du multi-accueil «La Farandole» qui aujourd'hui ne peut plus répondre à toutes les sollicitations.



Ensemble, rendons notre ville plus propre! Crottes de chien, ramassez, ça porte bonheur!

Nous aimons nos amis à quatre pattes, surtout lorsqu'ils sont bien éduqués! Pour que leur promenade ne soit plus source de nuisance, mais un véritable plaisir, les Enfants du Conseil Municipal ont souhaité s'engager dans une campagne de sensibilisation contre les déjections canines.



Les déjections canines posent de véritables problèmes:

- De propreté urbaine et d'environnement: dégradation du cadre de vie, odeurs, souillures des espaces publics, des aires de jeux... Pensons à ceux qui, chaque jour, entretiennent la voirie, passent la tondeuse ou le rateau!
- D'hygiène et de santé publique: mouches, germes disséminés ensuite via les chaussures dans les crèches, les hôpitaux, les écoles, ou tout simplement chez soi! Les vers parasites contenus dans les déjections animales présentent un risque de contamination humaine, notamment pour des personnes affaiblies. Les enfants en particulier sont fréquemment en contact avec des œufs d'ascaris éliminés dans les déjections (bacs à sables, pelouses). Chaque année, quelques dizaines de cas de contamination humaine générant de graves troubles nerveux, digestifs ou oculaires sont recensés.
- De sécurité: risque de chute pour les personnes âgées, à mobilité réduite, non-voyantes, les enfants. Quelques milliers de fractures en France par an!
- De finance: pour le nettoyage des sites souillés, un coût important pour chacun de nous.
- De relationnel: entre les possesseurs et les non possesseurs d'animaux.

Aussi avant toute promenade, pensez à emporter un sachet!

Et si, malgré votre vigilance, votre chien a utilisé le trottoir pour faire ses besoins?

Le Conseil Municipal des Enfants a, depuis plusieurs années déjà, fait mettre gratuitement à votre disposition des sacs de ramassage dans des distributeurs implantés en différents lieux.

Garder la ville propre est de la responsabilité de chacun d'entre nous.

Tout maître est civilement responsable de son animal, des dégâts et nuisances qu'il occasionne. Ramasser les déjections de son chien est un acte de civisme, et une obligation!

Un arrêté municipal en date du 26/10/2011 permet de sanctionner le propriétaire indiscipliné. L'infraction de 1^{re} classe se monte à 38 €.

Veillons à assurer la propreté de nos rues, afin qu'elles soient agréables pour les habitants et accueillantes pour les visiteurs!

Un défi à relever tous ensemble. Un peu de civisme, quelques réflexes simples, et votre animal de compagnie ne sera plus « un gêneur ».

Chaque petit geste compte!

Urbanisme

La Commune de Châtenois, en dehors des constructions se situant dans le périmètre Monuments Historiques, est également en Site Inscrit Massif Vosgien. A ce titre, tous les dossiers sont traités par un service instructeur le SDAU Obernai pour ce qui concerne la réglementation du Plan d'Occupation des Sols et doivent faire l'objet d'un avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Il est donc rappelé que toutes constructions ou travaux doivent faire l'objet d'une demande et que les travaux ne peuvent démarrer qu'après instruction du dossier et accord des services de la Mairie.

Permis de construire

Une demande de permis de construire est

à déposer en Mairie pour toute nouvelle construction, construction annexe (de plus de 20 m²) ou agrandissement.

Déclaration préalable

Une déclaration préalable est à déposer en Mairie pour tous travaux de modification d'un bâtiment:

- ravalement de façades
- remplacement des tuiles
- remplacement des gouttières
- installation ou remplacement des menuiseries (fenêtres, portes ou volets)
- installation ou remplacement de velux ou chiens assis
- édification ou modification d'une clôture
- création d'une piscine

- installation de panneaux solaires et photovoltaïques
- construction d'un abri de jardin ou garage de moins de 20 m²

Permis de démolir

Toute démolition doit faire l'objet d'un permis de démolir qui doit obtenir l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

Les formulaires sont disponibles en Mairie ou téléchargeables sur le site:

www.equipement.gouv.fr/formulaires

Le service urbanisme de la Mairie est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Recensement de la population 2012 (Janvier/Février)



A Châtenois, le recensement se déroulera du 19 janvier au 18 février 2012.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Inscription sur la liste électorale

A l'approche des élections présidentielles et législatives prévues en 2012, les nouveaux habitants de Châtenois sont invités, s'ils ne l'ont déjà fait, à passer en mairie pour s'inscrire sur la liste électorale ou pour vérifier leur inscription.

Attention, les inscriptions doivent se faire avant le 31 décembre prochain (date de la clôture de la liste électorale) et ne peuvent se faire automatiquement même lorsque l'on change de résidence. Le passage en Mairie est donc indispensable.

Les documents à fournir sont les suivants :

- le formulaire d'inscription complété (disponible en Mairie et téléchargeable sur le site de la commune de Châtenois)

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (si vous êtes seulement contribuable, un justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans).

Si vous avez changé d'adresse dans la commune, afin que les documents électoraux vous parviennent, signalez-le à la Mairie.

Si vous êtes un nouvel arrivant, pensez également à vous déclarer à la Mairie, munie d'une pièce d'identité, de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Révision de la liste électorale

La commission administrative s'est réunie le 30 novembre 2011.

Elle a examiné les demandes d'inscriptions reçues en Mairie jusqu'à ce jour et procédé à des radiations pour les personnes ne remplissant plus les conditions (n'habitant plus la commune).

Le 10 janvier 2012, le tableau rectificatif retraçant l'ensemble des nouvelles inscriptions et radiations opérées par la commission administrative sera déposé et affiché en Mairie (R.10).

Dans les 10 jours suivant la publication du tableau, soit entre le 11 janvier et le 20 janvier 2012, les électeurs peuvent former un recours devant le Tribunal d'Instance, en application de l'article L. 25 du Code Electoral.

Déneigement

Pensez à déneiger votre trottoir, et l'accès à votre boîte aux lettres !

Pour la sécurité de tous, les habitants de la commune sont invités à déneiger leur trottoir lors des intempéries hivernales. Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles.

Les facteurs distribuent votre courrier 6 jours sur 7, et durant les intempéries hivernales, leur mission est rendue difficile lorsque les accès aux boîtes aux lettres ne sont pas dégagés.

Enfin, pour éviter tout risque en cas de verglas, il est conseillé de répandre sur le trottoir des cendres, du sable, du gravier, de la sciure de bois ou du sel.

Un métier disparu : le bourreau...

Quand on pense métier disparu, on évoque des métiers artisanaux vaincus par la mécanisation et aujourd'hui parfois par la mondialisation et sa concurrence sauvage. Celui de bourreau ne vient pas à l'esprit, et pourtant c'est un personnage qui a marqué le quotidien de nos ancêtres.

Châtenois, centre administratif de possessions épiscopales, est titulaire d'un office de bourreau depuis le Moyen Âge puisque des bourreaux sont cités dès 1320 ! En allemand, on retrouve cette fonction sous les vocables de Scharfrichter, Nachtrichter, Kleemeister, Wasenmeister, en latin il s'agit du « *carnifex* ». Quand dans un texte se rencontre le terme « *der Meister von Kestenholtz* », c'est du bourreau qu'il s'agit. Cette appellation « *der Meister* » témoigne bien du respect mêlé de crainte qu'inspirait la fonction.

Les fonctions du bourreau de Châtenois

Même si nos ancêtres témoignaient d'un penchant certain pour la violence, surtout au sortir des cabarets, cela ne justifiait pas un emploi de bourreau au sens de celui qui torture, à plein temps !

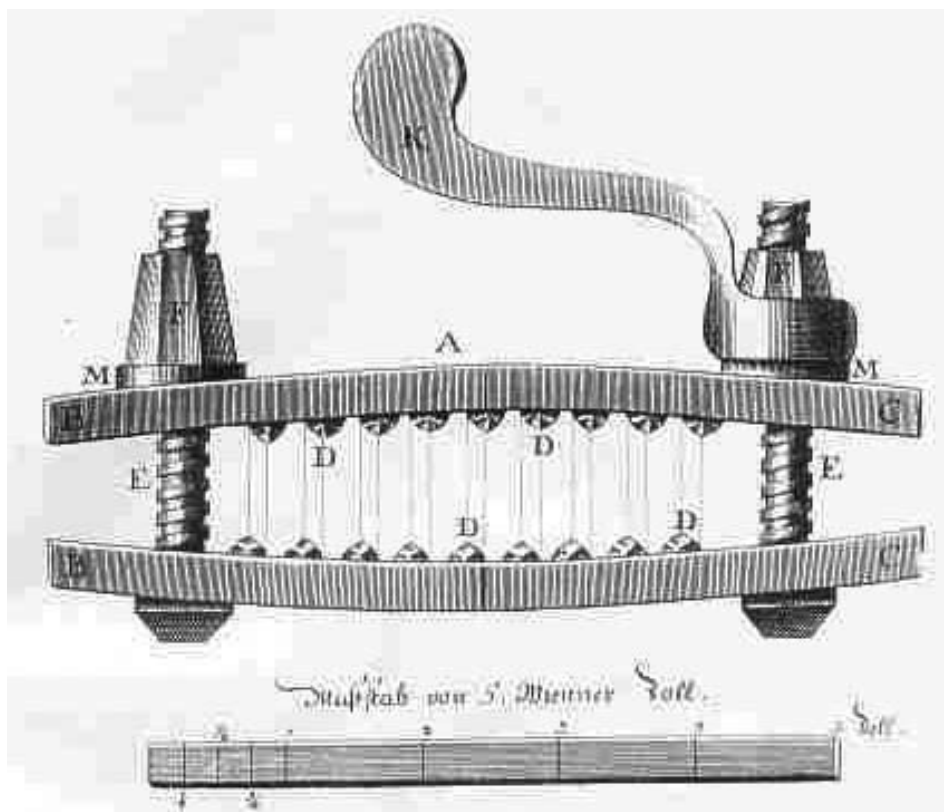
Le bourreau de Châtenois avait, d'après ce qui ressort des informations glanées au fil des archives, deux types de fonctions principales :

- « *exécuteur des hautes œuvres* » (Scharfrichter, Nachtrichter), c'est-à-dire auxiliaire de justice pour appliquer la torture lors des interrogatoires et exécuter les sentences, y compris la peine capitale. Un acte du 19 août 1719 localise une terre « *proche de la chapelle Sainte-Anne, canton Isenfeld, près de la haute justice* » (ABR, 2B Châtenois 27). Le gibet était donc situé dans le secteur de l'actuel cimetière.
- une fonction d'éboueur, vidangeur de fosses, équarisseur pour les bêtes crevées (Kleemeister, Wasenmeister). Son expérience des cadavres d'animaux l'amenait aussi souvent à exercer les fonctions de vétérinaire, comme en témoigne l'épisode suivant.

Le 15 avril 1724, Chrétien Schwoehrer meunier porte plainte contre Conrad Günthner le maître des hautes œuvres à cause d'une vache qui est crevée qu'il lui a garanti de guérir. Günthner réplique : « *il n'a jamais dit qu'il garantirait sa vache, étant une chose dont l'homme ne peut pas disposer* » (2B Châtenois 27). Il est aussi chargé du nettoyage de la prison communale (dans la tour disparue, montée Saint-Georges et dans la Mairie).

Le XVII^e siècle a vu de nombreux procès de sorcellerie à Châtenois, les accusés étaient torturés sévèrement pour « *avouer leur commerce avec le diable* ». Ce sont ces tortures qui expliquent les invraisemblables aveux des femmes accusées de sorcellerie. Les interrogatoires de Châtenois mentionnent des pincements avec des tenailles et des soulèvements du sol d'accusés attachés par les bras et lestés aux pieds. A Sélestat, les interrogatoires font mention de l'usage d'un « *Daumenschraubzeug* » soit un étau pour serrer les doigts.

Au XVIII^e siècle, le bourreau était aussi chargé de marquer au fer rouge les voleurs, sur l'épaule droite, de la lettre V et pour les condamnés aux galères de la lettre G. Il exposait les condamnés aux différents carrefours de la cité. L'épisode suivant illustre bien la situation. « Le 4 août 1746, Magdelene Burgard veuve d'Antoine Günthner vivant maître des hautes œuvres de Lalaye accusée d'avoir volé sur les champs des gerbes de grains de toutes espèces au ban de Châtenois a été condamnée à être appliquée au carcan pour y demeurer



On ignore si c'était les bourreaux de Châtenois qui officiaient à Châtenois dans les situations les plus graves ou leurs collègues des bailliages limitrophes (Un bourreau était installé à Lalaye pour le bailliage de Villé, à Epfig, à Sélestat, à Benfeld...). On imagine en effet les difficultés de cohabitation ultérieures dans le village entre le bourreau, sa famille et les familles des victimes...

Une sentence, qui était appliquée par le bourreau au XVII^e siècle et au début du XVIII^e dont les actes de justice de Châtenois gardent mention, était la condamnation à être « *gedrillt* », c'est-à-dire enfermé dans une cage à claire-voie qui pouvait être tournée sur un axe, ce qui exposait le condamné à la risée des passants...

pendant l'espace d'une heure ayant sur le front un écriteau portant en caractères français et allemands ces mots VOLEUSE de DIXME en GRAIN, après quoy d'être fustigée nue de verges (= frappée avec un bâton) par l'exécuteur de la haute justice dans les lieux et carrefours accoutumés de ce bourg, et à l'un d'iceux flétrie d'un fer chaud marqué de la lettre V. Ce fait, bannie de cette juridiction pendant l'espace de 6 années... » (2B1, ABR) Ironie de l'histoire : c'est son beau-frère Michel Gunder bourreau de Châtenois qui lui appliquera la sentence...



On notera aussi l'exposition au carcan, sentence usuelle qui devait bien humilier le condamné. Là aussi, l'exécution de cette sentence incombait au bourreau. Il semble selon certains indices que le carcan ait été situé au XVIII^e vers la porte nord, c'est-à-dire au nord de l'axe rue des Bains/Rue du Rhin. L'emplacement du Christ situé dans ce secteur et dont la base est datée de 1806 aurait-il un lien avec cet emplacement supposé? Les indices sont ténus et cela reste une hypothèse.

Qui étaient les bourreaux de Châtenois?

En 1320, lors d'une localisation de terres, est cité Gerhard carnificus de Kestenholz, c'est-à-dire le bourreau (AMS, 1AH7383).

En 1444, champ à côté de CLEIN Henselin Carnifex de Châtenois (AMS, 1AH 2880). Une sentence du 2 mai 1705 du tribunal de Châtenois permet de réaliser comment la fonction de bourreau était perçue. En voici la teneur: Le Kleemeister, son fils, son gendre sont menacés d'une forte amende s'ils s'asseyaient avec les bourgeois et boivent à l'auberge. Ils doivent s'asseoir et doivent avoir leur verre sur l'assiette. Les filles du Kleemeister ne doivent pas se mêler aux danses sous peine d'amende «*damit kein ehrlicher Mensch deswegen angefiehrt werde*» pour ne pas tenter un homme honnête. (ABR, 2B Châtenois 23)

Ainsi les bourreaux étaient mis à part. Ceci explique que les enfants de bourreaux ne pouvaient se marier qu'entre eux.

Le 1^{er} septembre 1696, Philippe Kirschner Scharfrichter et Kleemeister dit que sa fille a l'opportunité de se marier avec un artisan et demande l'autorisation, ce qui confirme bien le côté exceptionnel de la situation. (2Bchâtenois21)

On assiste ainsi à la formation de dynasties de bourreaux. Châtenois n'échappe pas à la règle comme le montre le tableau généalogique ci-joint qui montre que l'office de bourreau a été détenu par la même famille de 1655 à 1793, à travers sept générations!

Quelques données biographiques sur les bourreaux de Châtenois

Martin Feindt (né av 1601 + entre 1631 et 1653). Bourreau de Châtenois de 1619 à 1651. Lors de la séance du tribunal du 3 mars 1618, il est dit «*qu'il y a trois semaines lors du mariage du fils de Conrad Fuchs le boucher, Meister Martin le Kleemeister und sein Weib étaient invités. Martin a trop bu d'où dispute. Sa femme aussi. Interdiction de les inviter à des baptêmes ou des mariages sous peine d'une amende de 30 Gulden*» (AMS, Documenta Particularia.)

Le 20 juin 1622 (ABR, 2B Châtenois), il est appelé de nuit par deux braconniers qui croyant tuer un cerf ont abattu une vache... Ils lui demandent de les aider à l'équarrissage de la bête. Tout cela se termine au tribunal car ils ont été dénoncés. Il en ressort que la vache était immangeable et que les trois compères ont été réduits à enterrer la viande pour s'en débarrasser. Dans les dépositions de la servante du bourreau, on apprend aussi que celui-ci battait sa femme qui l'a un jour traité de «*Wildtsauer frässer*» («*Bouffeur de sanglier*») et a menacé de le dénoncer (pour braconnage certainement).

Il épouse le 3 octobre 1633 à Benfeld Ursule Ostertag, fille de bourreau.

Son fils Mathieu proteste le 13 juin 1653 car l'office de bourreau de Châtenois, vacant suite au décès de son père, a été donné à quelqu'un qui n'était pas fils de bourreau, contrairement à la coutume. «*wider dass alte herkommen, das einer so kheines Meisters Sohn ist*» (AMS, Documenta Particularia Kestenholtz). Ceci nous apprend que Lorentz Kirschner qui exerce ces fonctions à ce moment-là n'est pas fils de bourreau.

Les Feindt sont une famille de bourreaux originaires de Neuenburg (Pays de Bade, D)

Hans Conrad Gundner (né av 1663+1744) épouse avant 1719 Anne-Marguerite Kirschner. Le 26 octobre 1696, celle-ci est poursuivie pour adultère, alors qu'elle est encore célibataire «*Unzucht getrieben*» et est enceinte. Elle doit donner le nom du père qui est Peter Ducrot, le cavalier. Elle est condamnée à une amende.

Grossholtz, cette famille de bourreaux est originaire de Zurich où déjà en 1473 elle

exerçait la fonction de bourreau. Marie G, devenue M^{me} Tussaud, fondatrice du musée de cire de Londres, en est issue. En 1793, alors que le bourreau actionne le couperet de la guillotine, une femme récolte les têtes coupées pour ensuite les reproduire en cire. C'est Marie Grossholtz épouse Tussaud qui joue ainsi avec la mort des autres pour construire l'ébauche du musée qui la rendra à jamais célèbre. Elle réalisa les masques mortuaires de Marie-Antoinette, Marat et Robespierre une fois guillotinés. A trop fréquenter les têtes des ennemis de la République, elle est suspecte elle-même et s'enfuit en Angleterre.



Qui aurait pensé qu'il existait un lien entre Châtenois et le célèbre musée londonien!

Marie Tussaud née Grossholtz à Strasbourg

Les maisons des bourreaux de Châtenois

En 1660, le village doit payer une taxe pour la maison du Kleemeister, mais comme elle est écroulée (on sort de la Guerre de 30 Ans) il en est dispensé (ABR, 1E4 11). Cette maison se situait le long de la rue des Bains, à la limite nord du village, à l'écart.



Après 1655, les bourreaux auront d'autres demeures dans le village.

Hans Heinrich Kirschner, son fils Philippe et le gendre de ce dernier Hans Conrad Gundner sont propriétaires de la maison n°11 rue de la Montagne depuis les années 1650 à 1745. La maison actuelle datée de 1748 a été rebâtie sur les fondations de la maison des bourreaux.





Leurs successeurs Michel Gunder, Melchior Rhein à compter de 1756 puis Friedrich Menges (meurt en 1806 comme dernier bourreau de Châtenois) habitaient une maison rue de l'Abreuvoir (disparue lors de l'incendie du Storckennest de 1911) et située à l'emplacement de la maison grise.

La Révolution mettra heureusement un terme à cette profession et fera évoluer, malgré

de nombreux soubresauts, le monde judiciaire vers plus de justice et des méthodes moins barbares!

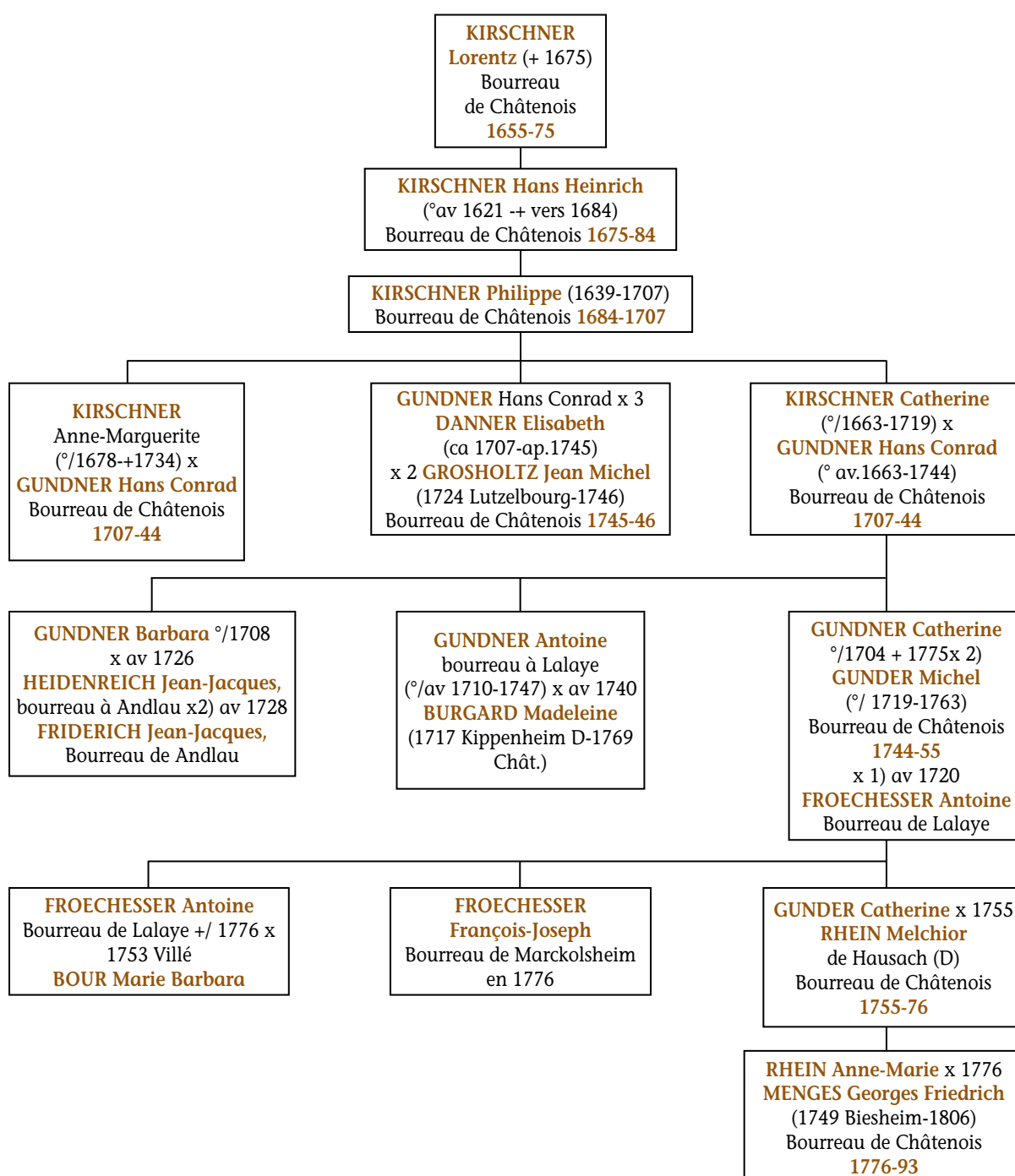
Sources:

Recherches d'Archives Luc Adoneth et J.Ph. Dussourd, Recherches Groupe Patrimoine et Histoire.

AMS = Archives Municipales de Strasbourg.

ABR = Archives du Bas-Rhin.

Bourreaux de Châtenois 1655-1793



Initiez-vous à l'apiculture

Les cours de formation et d'initiation apicole dispensés par le syndicat des apiculteurs de Châtenois et environs se tiendront aux dates suivantes à la Maison de l'Apiculture du Centre Alsace de Châtenois (MACA):



• 12/02/12 de 9 h à 11 h:

- présentation des instances apicoles
- les obligations en apiculture
- les problèmes dus aux allergies

• 26/02/12 de 9 h à 11 h:

- morphologie de la reine, du faux bourdon et de l'ouvrière d'abeille
- comment les reconnaître

• 11/03/12 de 9 h à 11 h:

- le matériel en apiculture (conseil)
- conduite de ruches au travers une année apicole

• 25/03/12 de 9 h à 11 h:

- les produits de la ruche : miels, pollen, gelée royale, propolis, leurs récoltes
- l'apithérapie

• 15/04/12 de 9 h à 11 h:

- les maladies des abeilles et leurs prophylaxies
- les ennemis des abeilles

La journée d'élevage et de sélection de reine, avec approche des abeilles pour les débutants, aura lieu le samedi 28 avril 2012 à la MACA toute la journée.

Propriétaire de votre logement

Vous voulez réaliser des travaux de rénovation thermique pour bien vous chauffer tout en réduisant vos factures d'énergie?

Vous cherchez des solutions simples?

Le Conseil Général a souhaité inscrire le PIG Rénov'Habitat dans le programme national «Habiter mieux» lancé par l'Agence Nationale de l'Habitat. Ce programme de réhabilitation des logements du parc privé a pour objet d'accompagner financièrement et techniquement les propriétaires qui engagent des travaux de rénovation thermique de leur logement de plus de 15 ans. Il est lancé dans le cadre du grand emprunt "investissements d'avenir".

Quels sont les travaux financés?

Les travaux visés par le programme «Habiter mieux» sont plus les travaux qui permettent de baisser spectaculairement la facture de chauffage, surtout si le logement est un bien mal isolé construit avant 1975.

Les travaux les plus efficaces concernent les travaux d'isolation des combles, le remplacement d'une chaudière ancienne, l'isolation des murs, même partielle, tout particulièrement ceux exposés au Nord. Ces travaux permettent de gagner en confort de vie, et très vite d'augmenter le pouvoir d'achat. L'amortissement se fait en général en 5 ans, voire moins pour les travaux les plus rentables.

D'autres travaux sont financés par le programme, comme les portes et les fenêtres: ceux-ci procurent du confort mais sont moins immédiatement rentables.

Quelles conditions?

Des subventions du Conseil Général, de l'Agence Nationale de l'Habitat et une prime «Habiter mieux» sont accessibles aux propriétaires pour leur résidence principale, sous réserve qu'ils réalisent des travaux permettant un gain énergétique de plus de 25%. La visite énergétique est prise en charge en totalité par le Conseil Général.

Le montant des subventions peut faire l'objet d'une avance par Procivis Alsace au fur et à mesure de l'avancement du projet, pour permettre aux propriétaires de payer les travaux directement à l'achèvement et de ce fait, de profiter dès cet hiver, de l'effet des travaux entrepris.

Quelques conditions doivent être remplies: les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment, pour un montant de plus de 1500 €. Ces travaux ne doivent pas avoir commencé à la date de dépôt du dossier de subvention et doivent débuter au plus tard dans l'année qui suit la demande de subvention.

Où se renseigner?

Des bureaux d'études sont missionnés gratuitement par le Conseil Général pour assister les propriétaires dans toutes les phases de leur projet, du choix des travaux à effectuer au dépôt de la demande de subvention, en passant par l'élaboration d'un plan de financement mobilisant toutes les aides mobilisables, par l'accompagnement à la recherche de devis.

Un bureau d'études est présent sur votre territoire, n'hésitez pas à le contacter par téléphone, par courriel ou à le rencontrer lors des nombreuses permanences organisées dans les communautés de communes (voir planning sur www.bas-rhin.fr):

Maison du Conseil Général de Sélestat:

Urbam Conseil — M. Valence

(pjg67urbam.fr ou 03 29 64 45 19)

Animations à la bibliothèque de Châtenois

Entrée libre à toutes les animations sauf mention de tarif. Inscription indispensable pour les animations enfants.

LA VIE AU SAHEL

du mardi 10 janvier au samedi 4 février 2012

Raymond Stiegler propose une exposition de photographies sur la vie quotidienne au Sahel et les réalisations du partenariat Gamadji-Saré/Scherwiller. Vernissage de l'exposition, information et échanges le vendredi 13 janvier 2012 à 19h30.

CONTES AFRICAINS

mercredi 11 janvier 2012 à 10h

Voyagez au coeur de l'Afrique, à travers contes et chants, en compagnie de Rachel. Pour les enfants de 5 à 9 ans. Durée : 45 mn



INITIATION AU CROCHET

mercredi 18 janvier 2012 à 10h

Avec Elisabeth Goettelmann, pour les enfants à partir de 8 ans. Durée : 1 h30

HIPPO, HIPPOPOTAME

mercredi 25 janvier 2012 à 10h

Atelier de feutrine animé par Betty. Pour les enfants à partir de 8 ans. Durée : 1 h30

L'AFRIQUE EN PATCHWORK

mercredi 1^{er} février 2012 à 14h30

Réalisation d'un ouvrage africain avec l'association Patch-Plaisir. Pour les adultes, sur inscription. Durée : 3 h

NOS LIVRES PRÉFÉRÉS

mercredi 15 février 2012 à 14h30.

L'équipe de la bibliothèque et Monique présentent les nouveautés et leurs livres coups de coeur. Pour adultes.

PROMENADE À TRAVERS CHAMPS : DE LA NATURE À L'IMAGINAIRE

du mardi 13 mars au vendredi 20 avril 2012

A travers l'exposition de ses peintures de fleurs, Marie-Rose Heyberger nous invite à voyager dans l'imaginaire. Elle applique différentes techniques de peinture à l'huile pour faire ressortir la beauté de chaque fleur. Entrée libre.

ATELIER D'ÉCRITURE : ENFANCES

mercredi 14 mars 2012 à 10h

A l'occasion du 13^e Printemps des Poètes, un atelier d'écriture est proposé par Isabelle et Monique pour imaginer ou se souvenir. Pour tous à partir de 9 ans. Durée : 1 h.

KAFFEEKRÄNZEL

samedi 24 mars 2012 à 15h

Autour d'un bon café, Irène et ses amis, dans le cadre de la manifestation «E Friejhohr fer unseri Sproch», vous conteront des poèmes et des histoires en alsacien. Pour adultes, entrée libre.

VOICI DES FLEURS...

mercredi 28 mars 2012 à 10h

L'équipe de Patch-Plaisir propose la réalisation de petits ouvrages fleuris. Pour les enfants à partir de 8 ans. Durée : 1 h30.

FLEURS EN PATCHWORK

mercredi 28 mars 2012 à 14h30

Réalisation de fleurs suivant diverses techniques avec l'association Patch-Plaisir. Pour les adultes, sur inscription. Durée : 3 h.

DEUX PETITES POULES SUR UN MUR...

mercredi 11 avril 2012 à 10h

Contes et comptines animés par Denise et Françoise. Pour les enfants de 0 à 3 ans. Durée : 30 mn.



CCA



Le CCA de Châtenois a recruté en la personne de Jean Malmaison un animateur sportif. Les animations sont destinées plus particulièrement aux jeunes de Châtenois et environ.

Pour tous renseignements
sur le programme d'activité :

03 88 92 26 20

Modification du POS en PLU

Après une phase de concertation active avec les partenaires de la Commune et le public en général, le Conseil Municipal s'apprête à arrêter le 19 décembre prochain le projet de PLU qui remplacera à terme le POS en vigueur.

Ce projet sera alors soumis à l'avis de l'ensemble des administrations associées à cette procédure (Etat, collectivités, chambres consulaires,...). Il sera ensuite soumis à une enquête publique durant un mois, en présence d'un commissaire-enquêteur chargé de recueillir les doléances de chacun.

Après avoir pris en considération l'avis du commissaire-enquêteur, le Conseil Municipal devrait approuver le futur PLU avant la fin de l'année 2012. Le nouveau PLU pourra alors entrer en vigueur et s'appliquer à l'ensemble du territoire communal.

1992 – 2012: bientôt les 20 ans du Tournesol



Voilà presque 20 ans que le Tournesol a vu le jour, porté par l'engagement des premiers bénévoles de la CSF (Confédération Syndicale des Familles).

Cet anniversaire sera célébré comme il se doit par une petite soirée de retrouvailles entre anciens et actuels membres, animateurs et utilisateurs de la structure périscolaire castinéenne le samedi 12 mai 2012 à partir de 18h à l'Espace les Tisserands de Châtenois.

Des chants ainsi qu'un petit spectacle de danse seront proposés, et même plus si le cœur vous en dit! Alors réservez d'ores et déjà cette soirée, pour le plus grand plaisir des petits et des grands!



Travaux réalisés par l'Amicale du Maiabaum

Depuis le 30 avril 1995, durant la période estivale, l'emblème national flotte fièrement au sommet du Hahnenberg, solidement arrimé au sapin érigé par les sexagénaires de Châtenois.

Des étapes successives ont émaillé la vie du Maiabaum; création le 30 avril 1998 de l'Amicale du Hahnabari de Châtenois, puis, courant août de la même année, construction d'une stèle près de l'Eiffelturm, suivie d'un monument au-dessus du réservoir en 2009 sur l'emplacement baptisé à cette occasion « Saint-Maiabauimplatzel ».

Lors de la levée de l'arbre en 2009, Roger Vautrinot, actuel président de l'Amicale, avait fait part d'un projet de construction d'un mur de soutènement des terres, en prolongement des abords de la stèle existante.

Après réflexion, réunissant une équipe solide et motivée, il a entrepris au courant de cet été la mise en place de cette « muraille » en angle d'une longueur de 20m et d'une hauteur de 1,80m, plus importante que ce qui était prévu au départ, ainsi que d'un banc de 5m façade est.

Provenant d'un dépôt en sommeil au sommet du Hahnenberg depuis le début du siècle dernier, les moellons en grès destinés à l'origine à la construction d'un hôtel, au temps où le Badbronn était en activité, douze tonnes chargées à bras d'hommes par les membres de l'Amicale, avec l'aide de l'entreprise Schramm, sont redescendues dans des conditions parfois difficiles place du 1^{er} mai.

Il est à noter que les travaux effectués ont permis un agrandissement et une sécurisation des lieux.

Ils n'auraient pu être réalisés sans l'aide matérielle importante fournie par la Commune.

L'ensemble ainsi que la plaque en grès fixée dans le mur sculptée par Antoine Brunstein seront inaugurés le 1^{er} mai 2012, date à laquelle l'Amicale du Hahnabari fêtera ses 15 années d'existence.

Permettant aux différentes classes de se retrouver dans une ambiance amicale, conviviale et festive, les moments vécus sont fortement appréciés.

Les anciens ont au fond du cœur un petit espoir caché: que les générations à venir entretiennent et continuent ce qu'ils ont commencé...

Le rendez-vous est donné aux membres de la classe 1952, le lundi 30 avril 2012, pour la levée du sapin.

Les participants:

Antoine Brunstein, Paul Guntzburger, Charles Koch, Roger Vautrinot, Raymond Hauss, François Bohn, Robert Willm, Antoine Bohn, Roger Grimm, Bernard Dorgler, Georges Stephan, Patricia Kuntz, Maurice Sutterlitti



Club de Badminton à Châtenois

Créé en 1999, le club de Badminton de Châtenois compte 90 licenciés en 2011.

Avec pas moins de 25 jeunes (entre 9 et 16 ans), le club connaît quelques limites à ce niveau car les horaires de disponibilité de la salle du Collège sont restreints pour les équipes de jeunes. Des pourparlers sont en cours pour améliorer cette situation. Autre problème, commun à l'ensemble des associations, le manque de bénévoles pour animer les entraînements. Les équipes de jeunes évoluent dans des compétitions mises en place par la fédération. Les demandes de jeunes joueurs sont croissantes et le club ne peut, à ce jour, répondre favorablement à tout le monde.



Avec quatre équipes en compétitions, deux équipes seniors et deux équipes vétérans, le club est bien représenté dans les différents championnats et espère confirmer les résultats obtenus en 2011. L'équipe vétéran est

championne d'Alsace! L'équipe senior vient d'accéder en 1^{re} division départementale. Des résultats très satisfaisants qui permettent aux membres d'un comité, qui se compose de six personnes, d'envisager l'avenir avec beaucoup d'envie.



Le président, M. Pierre Jourot, est d'ailleurs très content d'évoluer dans la commune car il estime que les moyens mis à sa disposition sont très satisfaisants. Le fait de participer aux différentes manifestations organisées par l'O.M.S. (Office Municipal des Sports) est le seul effort à faire pour disposer de bonnes conditions.

Il encourage volontiers les personnes à connaître ce sport qui demande une bonne condition physique, une maîtrise technique ainsi qu'une envie d'en découdre avec l'adversaire. Au-delà des compétitions, ce sport

est également un loisir très apprécié par les membres du club et permet aux jeunes et moins jeunes de garder une certaine forme physique.

A noter que le club organisera un tournoi amical ouvert à l'ensemble des licenciés le 4 février 2012 et compte bien sur cette manifestation pour attirer de nouveaux sponsors.

Horaires d'entraînements:

Les lundis, jeudis, vendredis de 20h à 22h et les vendredis de 17h à 18h30 (jeunes), à la salle Frédéric Koch au Collège de Châtenois.

Contact:

M. Pierre JOUROT Président
13, rue Melsheim - 67600 SELESTAT

Tél.: 06 08 72 87 64

Site internet: abc-chatenois.clubeo.com



Chez les Donneurs de Sang

En Alsace, chaque jour l'Etablissement Français du Sang a besoin de 800 poches de sang pour aider les malades de la région et la demande en plasma ne cesse d'augmenter depuis plus de cinq ans.

Le comité de l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Châtenois rappelle que toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans, peut donner son sang.

Tendre son bras, quel beau geste de solidarité et de citoyenneté! Il permet de venir en aide aux opérés, accidentés, anémiques (concentrés de globules rouges) et aux hémophiles, greffés du foie, grands brûlés (plasma frais congelé et produits dérivés).

A Châtenois, les cinq collectes organisées en 2011 ont permis de collecter 436 poches. Ce chiffre stable pourrait logiquement progres-

ser l'an prochain, au vu de l'augmentation du nombre d'habitants dans la commune...

Amis castinétains, de souche et nouvellement installés, venez offrir un peu de sang! Les bénévoles du comité vous le disent: «on ne naît pas donneur, on le devient afin que nul de meure, faute de sang!»

Les collectes ont lieu les mardis 24 janvier, 27 mars, 5 juin, 28 août et 6 novembre 2012, de 17h à 20h30, à l'Espace Les Tisserands.

Renseignements:

Pascal Griesmar au 03 88 82 59 50
EFS Alsace au 03 88 21 25 25

www.efs-alsace.fr

Les Donneurs de Sang
Femmes & Hommes, ils sont tous là,
Pour tendre leur bras.

Ils donnent un peu de leur sang
aux globules rouges, aux globules blancs.
Ils n'ont pas mal, ils n'ont pas peur,
au contraire, ils ont la joie au cœur
de pouvoir sauver une vie
d'un enfant, d'une maman, d'une mamie.

Jeanne Mengès

Der Blutsponder
Da leija sie riewig, ob Fraui, ob Mann
Und strecke freiwelg ehre Arm,
Un 's Bluat des fliesst so rot, so warm.
Sie spiera kenn Weh und aui kenn Schmerz
Sie sen froy en ehrem Harz
Sie denka nur dass sie met ehrem Bluat
Und of die Art, jeder e Menschelawa rette tuat.

Jeanne Mengès

Les P'tits Bouchons : reprise des matinées d'éveil corporel

A partir de janvier 2012, l'association « Les P'tits Bouchons » va à nouveau proposer les matinées d'éveil corporel destinées aux enfants de 1 à 3 ans. Elles auront lieu une fois par mois, à la salle sportive de l'Espace Les Tisserands, de 10h à 11h.

En collaboration avec Hélène Biegel et avec le soutien de Estelle Jung, Céline Voegelé prendra en charge l'animation de l'activité. Titulaire d'une licence en Science de l'Education, elle entraîne également des groupes de gymnastique au club de Châtenois depuis plus de 7 ans.

Calendrier des séances :

Les mercredis de 10h à 11h

- 11 janvier 2012
- 15 février 2012
- 21 mars 2012
- 25 avril 2012
- 16 mai 2012
- 20 juin 2012



Les Voix Castinétaines

En vue du Téléthon 2009, Jean-Jacques Heyberger, le chef de chœur de la chorale Sainte-Cécile, eut l'idée de créer une chorale d'un jour, rassemblant toutes les personnes intéressées à s'investir pour cette occasion.

C'est ainsi que se retrouvèrent pour plusieurs répétitions des membres de la chorale Sainte-Cécile, de chorales environnantes, des bénévoles de la Bibliothèque et des néophytes. Ce premier concert fut apprécié par un nombreux public et la plupart des membres décidèrent de poursuivre l'expérience, d'autres choristes se rajoutèrent entre-temps.

La chorale s'appropriera rapidement un répertoire d'airs médiévaux et renaissance afin de participer à la fête des remparts 2010 en costumes d'époque. Une dénomination fut choisie: «Les Voix Castinétaines».

D'autres prestations suivirent: concerts en commun avec la chorale Sainte-Cécile de Hilsenheim, la chorale «A cœur joie» de Sélestat et fête des remparts 2011. Récemment, la chorale a reçu la Cantilène de Saint-Quentin, participé au Téléthon et à la Saint-Nicolas à Scherwiller.

Dernièrement, la chorale s'est constituée en association:

- **présidente:** Catherine Elsaesser
- **vice-présidente:** Michèle Walspurger
- **trésorière:** Christiane Charuau
- **secrétaire:** Françoise Ernst
- **secrétaire adjointe:** Aline Deruyver
- **assesseurs:** Joseph Brunstein et Vianney Le Duc
- **membre de droit:** le chef de chœur Jean-Jacques Heyberger

Forte de 35 membres, la chorale continue à élargir son programme de chœurs à quatre voix et sera toujours heureuse d'accueillir de nouveaux amateurs.



Fête des Rois Mages

**Dimanche 8 janvier 2012,
Châtenois accueille les Rois Mages.**

Organisée par l'Office Municipal des Sports de Châtenois avec le soutien de la municipalité, la venue des Rois Mages réunira pas moins de 40 figurants qui retraceront l'histoire de la Nativité.

Véritable crèche vivante, bœufs, ânes,

moutons mais aussi chameaux seront présents dans la rue du Maréchal Foch pour un théâtre de rue toujours très apprécié.

Les représentations auront lieu à 15h et à 17h. De nombreux spectateurs sont attendus pour cette manifestation. Un concours de crèches et diverses expositions auront lieu à l'Espace Les Tisserands. Petite restauration également possible sur place.



Téléthon

Une fois encore, le Téléthon a été une réussite au profit de la recherche médicale grâce à l'implication des associations et à la générosité des Castinétains.

Dès le samedi 26 novembre, la Bibliothèque a fait salle comble pour suivre Irène, Joseph, Julien, Fernande et Jeanne. Le traditionnel Kaffekranzel a su ravir l'auditoire par le programme trilingue de chants, récits et anecdotes, tantôt amusants, tantôt émouvants.

La soirée du 2 décembre débuta par la flash mob entraînante proposée par les enfants du Tournesol, suivie par la traditionnelle bûche géante offerte par les boulangers locaux. Francis, l'accordéoniste assura l'ambiance musicale et Pierre projeta une rétrospective des Téléthons précédents.

Après quelques chants de paix et d'amour, la prestation de la chorale des Voix castinétaines s'articula autour du thème : le rêve d'une vie meilleure.

Le dépaysement fut total grâce aux danses orientales du groupe Havada Dans, et à l'ambiance country avec le Christie's Country Club.



Pour clore la soirée, avant le tirage de la tombola, la formation du Sletto's Big Band distilla quelques standards du jazz.

La restauration ne fut pas en reste grâce à l'OMS, au CCA et à l'Amicale du Hahnabari. Un marché richement achalandé fut proposé par les Amis de la Bibliothèque.

Place à l'effort sportif samedi matin où collégiens et adultes se relayèrent afin d'accumuler les kilomètres pour le challenge de l'heure organisé par l'équipe pédagogique du Collège des Châteaux.

Citons enfin l'action de l'Amicale des Donneurs de sang qui a offert le bénéfice de la vente de sapins.

Plus de 7000 € pourront être reversés à l'AFM.

Tout le monde a fait sien le thème du Téléthon 2011 : « On a tous raison d'y croire ».



Deux nouveaux fourgons pour les Sapeurs-Pompiers

Depuis le mois d'août dernier, les Sapeurs-Pompiers de Châtenois sont dotés d'un nouveau véhicule du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin (SDIS 67). Il s'agit d'un « Fourgon Électro-Ventilateur », aussi appelé « FEV » dans le jargon des pompiers. Il remplace le matériel d'éclairage qui équipait déjà la section de Châtenois.

Sur la base du châssis poids-lourd d'un ancien « Véhicule de Secours Routier » (ou « VSR »), il a été entièrement aménagé par les Sapeurs-Pompiers de Châtenois eux-mêmes, le matériel ayant été fourni par le SDIS 67. Au final, ceci a permis d'obtenir un véhicule pleinement opérationnel pour un coût largement inférieur à celui d'un véhicule neuf. Une opération résolument gagnante pour les deux parties !

Spécialisé dans l'éclairage de site lors d'interventions importantes ou de longue durée, il dispose pour cela d'une génératrice électrique embarquée d'une puissance de 20 kW, de quatre ballons éclairants autogonflants de 2000 W chacun et d'un mât élévateur avec quatre projecteurs de 500 W. Sans compter également une vingtaine de projecteurs sur pied, des baladeuses à main et 300 mètres de câbles électriques pour les raccordements.

Pour la partie ventilation, le FEV est équipé de deux ventilateurs électriques anti-déflagration générant jusqu'à 36 000 m³/h chacun et d'un troisième ventilateur électrique de 19 000 m³/h. Ce matériel est destiné avant tout à ventiler des grands volumes envahis par du gaz ou des fumées, tels que des locaux industriels, des caves ou des immeubles d'habitation.

Enfin, trois pompes électriques immergées d'une capacité de 30 m³/h chacune et une de 15 m³/h viennent compléter son équipement. Elles trouveront un usage principalement pour des épuisements de locaux concernant des volumes d'eau importants, ainsi que lors d'interventions multiples après orages et autres tempêtes.



Prévu pour intervenir dans toute la moitié Sud du Bas-Rhin, voire au-delà pour des situations exceptionnelles, ce nouveau FEV a déjà été engagé en opération à plusieurs reprises depuis sa mise en service à Châtenois, en particulier sur des gros feux d'habitations ou lors des importants dégâts d'orage à Strasbourg et Haute-pierre fin août.

Par ailleurs, le « Fourgon Pompe-Tonne » (ou « FPT ») actuel de la section est remplacé par un véhicule plus puissant et plus récent. Ce fourgon est destiné principalement à la lutte contre les incendies, mais il peut être engagé également pour du secours routier et sur des interventions avec risques chimiques ou technologiques.

Il s'agit d'un Renault Premium de 260 CV datant de 2002 et carrossé par la société CAMIVA. D'abord affecté au Groupement Centre jusqu'en 2010, il a ensuite transité par le Centre de Secours de Wasselonne avant d'arriver maintenant à Châtenois.

L'actuel FPT qu'il remplacera compte une vingtaine d'années de bons et loyaux services à son actif et sera repris par le SDIS 67.

Le renfort de ces deux nouveaux fourgons porte le total des véhicules de la section de Châtenois à quatre. Nul doute qu'ils seront très sollicités et qu'ils permettront de faire face encore plus efficacement aux quelques 200 interventions que les vingt Sapeurs-Pompiers de Châtenois assurent déjà chaque année sur le secteur Châtenois / La Vancelle et en renfort à l'extérieur !

Les Sapeurs-Pompiers de Châtenois recrutent ! Pour tous renseignements :

Ltn Christophe DORGLER
Chef de Section
06 72 10 76 61

Sgt-Chef Gilles BRUN
Adjoint au Chef de Section
06 50 49 05 37

ou par courriel à :
pompierchatenois@gmail.com

Réduire ses déchets, plus facile qu'il n'y paraît !

En 2010, chaque habitant d'Alsace Centrale a produit 590 kg de déchets. C'est le double de ce que l'on produisait il y a 40 ans ! Trouver des solutions pour réduire la production de ces déchets est donc urgent.



Le Smictom s'est engagé dans une démarche de réduction des déchets à travers un programme local de prévention. Ce programme s'étend sur cinq ans (2010-2014) et a pour but d'atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement soit une réduction de 7 % de déchets produits. Pour atteindre cet objectif, nous sommes tous acteurs. Vous trouverez ci-dessous des conseils simples et pratiques pour réduire vos déchets.



Les emballages

Dans le cas des emballages alimentaires, ils peuvent représenter de 20 % à 60 % du prix d'achat du produit lorsque l'on prend en compte le coût à l'achat et celui de son élimination (décharge, incinération ou recyclage) ! La conséquence pour le portefeuille est que

les produits emballés achetés coûtent environ 250 € par an et par personne !

Ce que le consommateur peut faire :

- acheter des produits vendus en vrac ou à la découpe
- privilégier les produits en grand conditionnement et éviter les uni-doses
- consommer des produits concentrés ou avec emballages consignés, réutilisables ou des recharges



Le gaspillage alimentaire

Les aliments sont un réel problème dans la sensibilisation à la réduction des déchets. Leur gaspillage représente au minimum, selon l'ADEME, une vingtaine de kilos de déchets par an et par personne. Chaque année en Alsace Centrale, chaque habitant jette en moyenne 9 kg de produits encore emballés et non entamés.

Ce que le consommateur peut faire :

- vérifier le contenu de son réfrigérateur
- faire une liste de course des produits nécessaires
- cuisiner les restes



Les objets en fin de vie ou que nous n'utilisons plus...

La pratique du réemploi permet d'économiser des ressources naturelles, de diminuer les déchets produits collectés et traités, et de donner une seconde vie aux objets.

Ce que le consommateur peut faire :

- A qui donner ? Aux organisations caritatives et d'insertion, aux voisins, aux étudiants, aux bibliothèques, aux écoles, aux recycleries...
- Comment revendre ? Grâce à des sites internet spécialisés, aux brocantes, aux opérations vide-greniers, aux dépôt-ventes, aux petites annonces des journaux...

- Comment réparer ? Seul ou avec l'aide d'associations (très courantes pour les vélos), chez des artisans indépendants...



Les déchets fermentescibles...

Le compostage contribue grandement à réduire la taille des poubelles. En Alsace, celles-ci contiennent plus de 30 % de déchets organiques de cuisine et de jardin compostables. Composter permet de valoriser un quart de la poubelle grise en Alsace, mais il fait aussi un excellent terreau de qualité et gratuit.

Ce que le consommateur peut faire :

- Bien réduire les déchets organiques en petits morceaux (taille supérieure à un doigt)
- Bien mélanger à parts égales les déchets de cuisine (épluchures, café, thé, coquilles d'œuf, croûtes de fromages...) et les déchets de jardin (feuilles, gazon, petites tailles de haies, fleurs fanées, foin, sciure...)
- Veiller à une bonne humidité, le compost doit être ni trop sec, ni trop humide.

Sans oublier que vous pouvez également réduire l'impact de vos déchets en triant vos emballages ménagers recyclables. Cela permet de préserver des matières premières rares et d'économiser de grandes quantités d'énergie et d'eau.

Toutes les informations, ainsi que les ateliers pratiques, sont sur notre site internet : www.smictom-alsacecentrale.fr

Résultats du concours des maisons fleuries 2011



Note: 19,75

Grand Prix d'Excellence avec félicitations du Jury «cinq fleurs»

• Maison avec décor floral et jardin visible de la rue

Espace Les Tisserands • M. et M^{me} JEHL Jean-Paul • M. et M^{me} OTTENWAELDER Joseph • M. et M^{me} WOLFF Michel

Note: 19,5

Grand Prix d'Excellence avec félicitations du Jury «cinq fleurs»

• Maison avec décor floral et jardin visible de la rue

M. et M^{me} BRUN Théo • M. et M^{me} DICK Bernard • M. et M^{me} HUFFSCHMIDT Fernand • M. et M^{me} LEGRAND Jean-Paul • M. et M^{me} ROSENBERGER Charles

• Maison avec fleurissement limité

M^{me} DEMONCEAUX Marie-Rose

Note: 19,25

Grand Prix d'Excellence avec félicitations du Jury «cinq fleurs»

• Maison avec décor floral et jardin visible de la rue

Maison de retraite

Note: 19

Grand Prix d'Excellence «cinq fleurs»

• Maison avec décor floral et jardin visible de la rue

M. et M^{me} BERGER Hubert • M. et M^{me} DORGLER Robert • M. et M^{me} GOETTMANN Alphonse • M. et M^{me} KOHLER Richard

• Maison avec fleurissement limité

M. et M^{me} BRUNSTEIN Antoine • M. et M^{me} DEIBER Robert • M. et M^{me} KUNTZMANN Michel • Mairie • M. et M^{me} WEBER Jean-Marc

• Hôtel-Restaurant

Hôtel-Restaurant Beysang

Note: 18,5

Grand Prix d'Excellence «quatre fleurs»

• Maison avec décor floral et jardin visible de la rue

M. MARTIN Richard

• Maison avec fleurissement limité

Banque Crédit Mutuel • M. et M^{me} STEPHAN Jean-Claude

• Hôtel-Restaurant

Restaurant La Vignette

Note: 18

Prix d'Excellence «quatre fleurs»

• Maison avec décor floral et jardin visible de la rue

M. BALDAUF Edgar • M. et M^{me} CARL Albert • M. et M^{me} DUSSOURD Gilbert • M. et M^{me} FORJONNEL Gilbert • M. et M^{me} MOREL Daniel • M. et M^{me} SCHAEFFER Pierre • M. et M^{me} WOHRLE Robert

• Maison avec fleurissement limité

Fleurs Alexandra • M. et M^{me} KRETZER • M. et M^{me} RUGRAFF René • M^{me} SCHMITT Marie-Louise • M. et M^{me} STEPHAN Georges • M. et M^{me} SUTTER Marcel • Tour des Sorcières

• Hôtel-Restaurant

Hôtel-Restaurant Dontenville

Note: 17,5

Prix d'honneur «trois fleurs»

• Maison avec décor floral et jardin visible de la rue

M. et M^{me} BOSSERT Gilbert • M. et M^{me} DUSSOURD Jean-François • M. et M^{me} EVRARD Michel • M. et M^{me} GAUGEIN Paul • M. et M^{me} HAUSS Raymond • M. et M^{me} KALBEL Gilbert • M. et M^{me} MATHIS Charles • M. et M^{me} RAUSCHER Roger

• Maison avec fleurissement limité

Boulangerie Bock • M. et M^{me} DUSSOURD Jean-Marc • M. et M^{me} HARTMANN Serge • M. et M^{me} SEEMAN Michel

• Hôtel-Restaurant

Restaurant à l'Agneau Noir

Note: 17

Prix d'honneur «deux fleurs»

• Maison avec décor floral et jardin visible de la rue

M. et M^{me} BOESPFLUG Bernard • M^{me} KEMPF Denise • M. et M^{me} MUNTZINGER Jean-Claude • M. et M^{me} SCHALK Jean-Paul • M. et M^{me} UTARD Etienne

• Maison avec fleurissement limité

M. FELDNER Thierry • M. et M^{me} FREYHOF Gilbert • M^{me} KALBEL Anny • M. et M^{me} MARTIN Jean-Pierre • Office de Tourisme

Note: 16,5

Prix d'honneur «une fleur»

• Maison avec décor floral et jardin visible de la rue

M^{me} BAUMANN Annie • M. et M^{me} BAUMEIER • M. et M^{me} BECK Bernard • M. et M^{me} BERGER Fernand • M. BEYER André • M. et M^{me} BORTMANN René •

M. et M^{me} FONTAINE Christophe / ONNEE Isabelle • M. et M^{me} FRECH Marcel • M. et M^{me} GEROLD Robert • M. et M^{me} HELDE Pascal • M. et M^{me} KNOEPFLI Christophe • M. et M^{me} RIEDINGER Armand • M. et M^{me} RIEHL Gérard • M. et M^{me} SALVADOR Casimiro • M^{me} SCHMITT Marie-Rose • M^{me} SEYLLER Marie-Rose • M. et M^{me} SPRUNGARD Jean-Pierre • M. et M^{me} VOGEL Daniel • M. et M^{me} VONE Pascal

• Hôtel-Restaurant

Restaurant l'Auberge Alsacienne

Note: 16

Prix d'honneur «une fleur»

• Maison avec décor floral et jardin visible de la rue

M. et M^{me} ADONETH Luc • M. et M^{me} DONTENVILLE Gilbert • M. et M^{me} DORGLER Bernard • M. et M^{me} DUSSOURD Antoine • M. et M^{me} GRASSLER Albert • M. et M^{me} HAAG Christophe • M. et M^{me} IDOUX Maurice • M. et M^{me} MARCHAL Roger • M. et M^{me} OTTENWAELDER Christian • M. et M^{me} PAULY Markus • M. et M^{me} PETERMANN Marc • M^{me} PETTERMANN Rose • M. et M^{me} RIEGERT Romain

• Maison avec fleurissement limité

Boucherie Speitel • M^{me} DORGLER Marie-Thérèse • M. KEMPF Christian • M^{me} SPEITEL Gabrielle • M^{mes} STRIEVI (les enfants) • M. et M^{me} ZAGAV Antoine

• Hôtel-Restaurant

Restaurant Au Zouave

Note: 15,5

Prix d'honneur «une fleur»

• Maison avec décor floral et jardin visible de la rue

M. et M^{me} AMANN René • M. et M^{me} DUBOIS Jean-Louis • M. et M^{me} DURAND Pierre • M. et M^{me} HILBIG Patrick • M. et M^{me} HUNTZINGER Didier • M. et M^{me} LITTY Roger • M. et M^{me} MARBACH Bernard • M. et M^{me} PETER Landry • M. et M^{me} ROESZ Pascal / EDOUARD Céline • M. et M^{me} RUFFENACH Michel • M. et M^{me} SADOWNICZYK David • M^{me} STEPHAN Sonia • M. et M^{me} VERMELIN Gérard • M. et M^{me} VUILLERMET Norbert

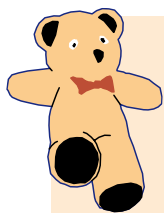
• Maison avec fleurissement limité

M. et M^{me} GATINEAU Gérard • M. MATHIEU Marcel • M. et M^{me} PICK Jean-Paul • M^{me} SENGLER Marie-Madeleine

Foyers qui ont également obtenu un prix d'encouragement:

Note 15:	58 foyers
Note 14:	70 foyers
Note 13:	68 foyers
Note 12:	70 foyers
Note 11:	24 foyers

Carnet du 16 mai 2011 au 15 novembre 2011



NAISSANCES

- 21 mai 2011 à Sélestat, Chloé ROYER, fille de Jonathan ROYER et de Marilyne AVELLA
- 1^{er} juin 2011 à Sélestat, Rayan DURIEU, fils de Noël DURIEU et de Vanessa KRAENKER
- 3 juin 2011 à Sélestat, Raphaël RENTZ-LE MERLE, fils de Guillaume RENTZ et de Isabelle LE MERLE
- 3 juillet 2011 à Sélestat, Elvina ASLAN, fille de Mehmet ASLAN et de Elif ÖZDEMİR
- 5 juillet 2011 à Sélestat, Eden Fabienne Mireille FOLLET, fille de Erwan FOLLET et de Laura RINGOT
- 5 juillet 2011 à Sélestat, Nora MUNCH, fille de Gian-Albert MUNCH et de Virginie JUNG
- 6 juillet 2011 à Sélestat, Mayrone Gaëtan Marlone EHRET, fils de Manuela EHRET
- 13 juillet 2011 à Paris, Sampah Paule-Aniëlla Kendra N'DRI, fille de Maurice N'DRI et de Adou KOUA
- 20 juillet 2011 à Sélestat, Noémie PREVOST, fille de Loïc PREVOST et de Sophie ZENADOCCHIO
- 26 juillet 2011 à Colmar, Anna PROBST, fille de Nicolas PROBST et de Caroline BOLLENBACH
- 30 juillet 2011 à Schiltigheim, Sarah Sérène GAUDISSARD, fille de Jérôme GAUDISSARD et de Léa ZIRGEL
- 6 août 2011 à Sélestat, Jade Ambre DILLENGER, fille de Eric DILLENGER et de Patricia ELIAZORD
- 9 août 2011 à Sélestat, Dèlal OZVEREN, fille de Christophe OZVEREN et de Semra SAHIN
- 1^{er} septembre 2011 à Sélestat, Lina S'HIRI, fille de Karim S'HIRI et de Aurélie PIERRON
- 19 septembre 2011 à Sélestat, Robin HEIM, fils de Raphaël HEIM et de Delphine BELDAME
- 22 septembre 2011 à Sélestat, Elias Patrick André DUVAL, fils de David DUVAL et de Sabrina DUSSOURD
- 4 octobre 2011 à Sélestat, Nathan SCHREIBER, fils de Brice SCHREIBER et de Cindy GRAU
- 7 octobre 2011 à Colmar, Benjamin SUTTER, fils de Régis SUTTER et de Perrine CAËL
- 15 octobre 2011 à Strasbourg, Dorian SCHAEFFER, fils de Olivier SCHAEFFER et de Stéphanie MEYER
- 18 octobre 2011 à Saint-Dié-des-Vosges, Loona Inès BART, fille de Mathieu BART et de Ludivine SCHOENY
- 24 octobre 2011 à Strasbourg, Anna Christie WALDER, fille de Robert WALDER et de Virginie KLEIN
- 26 octobre 2011 à Sélestat, Xavier Noé POUX, fils de Laurent POUX et de Nadine EISELE
- 2 novembre 2011 à Sélestat, Nina Maria STEPHAN, fille de Thomas STEPHAN et de Fanny MARTIN
- 4 novembre 2011 à Sélestat, Axelle Monique Colette MUNARI, fille de Dominique MUNARI
- 8 novembre 2011 à Schiltigheim, Evita Marguerite Christiane LOUIS, fille de Raphaël LOUIS et de Emilie JONAS
- 15 novembre 2011 à Strasbourg, Malorie FRITSCH, fille de Stéphane FRITSCH et de Alexandrine DILLINGER

Rectificatif:

- 16 février 2011 à Sélestat, Adeline Gabrielle Lydie BOCK, fille de Laetitia KRENTZ et de Christian BOCK



MARIAGES

- 11 juin: Lionel NICLAS avec Salomé LAMM
- 9 juil.: Axel MAILLET avec Annick BERTHET
- 16 juil.: Jean Sébastien DURAND avec Adeline WEISROCK
- 30 juil.: Jérôme KEMPF avec Christelle DIXIMUS
- 6 août: Kévin SCHNEIDER avec Vanessa WEIBEL
- 3 sept.: Sylvain FLAMBARD avec Marina KOSAK
- 10 sept.: Yann LACK avec Delphine ROESCH
- 17 sept.: Yann VILARDELL avec Anne Catherine GOLDSTEIN
- 15 octo.: Marc CAPOT avec Marie BIGENWALD
- 22 octo.: Jean Paul BILAND avec Marie KAYSER

Ont été affichées les publications suivantes:

- Ozan AZLAN avec Sibel OZVEREN
- Régis MOUSSET avec Anne Laure FERNANDEZ
- Patrick RINN avec Adelya TALIKOVA



NOCES

Noces d'Or

- 20 mai 1961: M. Jean-Pierre WUNSCHER et M^{me} Marthe BERNHARD
- 22 mai 1961: M. Alphonse GOETTELMAH et M^{me} Irène GUNTZ
- 25 août 1961: M. Henri DORGLER et M^{me} Marlène RAUSCHER
- 25 août 1961: M. Etienne STAHL et M^{me} Marie BORDMANN
- 25 sept. 1961: M. Antoine BRUNSTEIN et M^{me} Fernande SPECHT
- 13 octo. 1961: M. Fernand ENGELHARDT et M^{me} Madeleine JORG

Noces de Diamant

- 10 août 1951: M. Roger ANSTETT et M^{me} Berthe JESSEL

DECES

- 17 mai: STEPHAN Robert Xavier
- 28 juin: GRANDGEORGE Roger Joseph
- 28 juil.: TRICHARD Henri Etienne
- 7 août: MATT Camille Auguste Joseph
- 11 août: PFRIMMER née SCHNELL Marie-Thérèse
- 29 août: PETERMANN née FAHRLAENDER Rose
- 30 août: FELDNER née BISEY Marie Joséphine
- 3 sept.: SCHNELL née FRITSCH Georgette Eugénie Madeleine
- 18 sept.: SIESS Fernand
- 1^{er} octo.: HERZOG née SCHMITT Marie-Thérèse
- 4 octo.: JOST André Victor
- 11 octo.: HERRMANN née MUHR Marlène
- 18 octo.: SIMON René
- 24 octo.: MATT née WANNER Denise Albertine Marie
- 25 octo.: BONN née STRASSER Marthe Elisabeth
- 26 octo.: RANDON Pierre

Calendrier des manifestations du 1^{er} semestre 2012

Dates	Heures	Manifestations	Lieux
Janvier			
Vendredi 6	19h	Vœux du Maire	Espace Les Tisserands
Dimanche 8	15h et 17h	Fête des Rois Mages	Espace Les Tisserands et Village
Dimanche 15	de 8h à 20h	Compétition de gymnastique	Salle de gym à l'Espace Les Tisserands
Samedi 21		Assemblée Générale de la société d'apiculture	Espace Les Tisserands
Lundi 23	de 10h à 11h	Rencontre Parents-Enfants - Les P'tits Bouchons	Espace Les Tisserands
Mardi 24	de 17h à 20h30	Don du sang	Espace Les Tisserands
Vendredi 27		Assemblée Générale de l'OMS	Espace Les Tisserands
Samedi 28	20h30	Concert Traverselair	Espace Les Tisserands
Février			
Vendredi 3		Théâtre Alsacien	Espace Les Tisserands
Dimanche 12	17h	Concert lyrique	Espace Les Tisserands
Jeudi 16		Carnaval de l'Association des Artisans retraités d'Alsace	Espace Les Tisserands
Samedi 18		Carnaval des enfants D'Narre vo Kestaholz	Espace Les Tisserands
Lundi 20	de 10h à 11h	Rencontre parents-enfants - Les P'tits Bouchons	Espace Les Tisserands
Vendredi 24	20h	AG Office de Tourisme	Espace Les Tisserands
Dimanche 26	12h	Déjeuner dansant de l'OT	Espace Les Tisserands
Mars			
Vendredi 2		Assemblée Générale de l'Association des Auteurs et Artistes d'Alsace	Espace Les Tisserands
Samedi 3		Loto	Espace Les Tisserands
Dimanche 4		Assemblée Générale de l'UNC	Espace Les Tisserands
Jeudi 15		Assemblée Générale de l'Association des Artisans retraités d'Alsace	Espace Les Tisserands
Vendredi 16		Marché aux vêtements et jouets d'enfants	Espace Les Tisserands
Lundi 19	de 10h à 11h	Rencontre parents-enfants - Les P'tits Bouchons	Espace Les Tisserands
Vendredi 23		Assemblée Générale du Crédit Mutuel	Espace Les Tisserands
Samedi 24		Bouge ta planète	Espace Les Tisserands
Dimanche 25	10h30	AG des Donneurs de Sang	Espace Les Tisserands
Mardi 27	de 17h à 20h30	Don du sang	Espace Les Tisserands
Vendredi 30	19h	AG CSF Le Tournesol	CCA
Vendredi 30		Soirée Friehjohr	Espace Les Tisserands
Avril			
Dimanche 1		Bourses de voitures anciennes	Espace Les Tisserands
Vendredi 13		Concert Sletto's Band	Espace Les Tisserands
Dimanche 15		Concert Sletto's Band	Espace Les Tisserands
Lundi 16	de 10h à 11h	Rencontre Parents-Enfants - Les P'tits Bouchons	Espace Les Tisserands
Vendredi 20		Soirée groupe patrimoine	Espace Les Tisserands
Dimanche 22		Elections présidentielles	Espace Les Tisserands
Vendredi 27		Concert des trois écoles de musique	Espace Les Tisserands
Lundi 30		Levée du Maiabaum	Hahnenberg
Mai			
Mardi 1		Repas du Maiabaum	Maiabaumplatzl
Dimanche 6		Elections présidentielles	Espace Les Tisserands
Dimanche 6	Toute la journée	Foire Saint-Georges	Rue du Maréchal Foch
Lundi 7		Soirée remise des prix Maisons Fleuries	Espace Les Tisserands
Mardi 8		Armistice	Espace Les Tisserands
Samedi 12		20 ans du Tournesol	Espace Les Tisserands
Sam. 19 et Dim. 20		50 ans de la société de lutte	Espace Les Tisserands
Lundi 21	de 10h à 11h	Rencontre Parents-Enfants - Les P'tits Bouchons	Espace Les Tisserands
Juin			
Sam. 2 et Dim. 3		Rendez-vous aux jardins	Jardin médiéval (APEI-Le Castel)
Mardi 5	de 17h à 20h30	Don du sang	Espace Les Tisserands
Jeudi 7	18h30	Mise en cave des vins de l'œnothèque	Presbytère
Sam. 9 et Dim. 10		Fête des Remparts	Quartier du Château
Dimanche 10		Elections législatives	Espace Les Tisserands
Lundi 11	de 10h à 11h	Rencontre Parents-Enfants - Les P'tits Bouchons	Espace Les Tisserands
Jeudi 14		Spectacle du Collège	Espace Les Tisserands
Dimanche 17		Elections législatives	Espace Les Tisserands
Mardi 26		Fête du judo	Espace Les Tisserands